

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE
Le président du Conseil saoudien de la Choura achève sa visite en Algérie
P. 24

ALGÉRIE - TUNISIE
M. Ouyahia reçoit le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
P. 24

ALGÉRIE - INDONÉSIE
Accord de coopération entre Sonatrach et l'indonésien Pertamina
P. 24

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN
M. Aissa met en exergue à Bakou l'expérience réussie de l'Algérie dans son passage du terrorisme à la paix
P. 24

I N D U S T R I E

M. Ouyahia inaugure la 26^e édition de la Foire de la production algérienne

Organisée sous le thème "Economie diversifiée et performance à l'export", cette manifestation économique voit la participation de 483 exposants avec 169 entreprises publiques et 314 entreprises privées avec des stands s'étendant sur une superficie globale de 22.742 m².



ASSEMBLAGE AUTOMOBILE
► **M. Ouyahia : l'Etat va mettre de l'ordre dans le marché**
► **Ouyahia : le nombre des opérateurs sera "très limité"**
P. 3

ARMÉE : M. GAÏD SALAH, L'A RÉAFFIRMÉ JEUDI À BÉCHAR : « L'ANP veillera toujours à mener à bien ses missions constitutionnelles »
P. 3

COLLECTIVITÉS LOCALES
M. Bedoui : Toutes les APC et APW installées
P. 4

M. BEDOUI, L'A AFFIRMÉ « Tous les moyens modernes sont assurés pour faciliter le déplacement des voyageurs à travers les aéroports et les régions frontalières »
P. 4

TRANSPORT AÉRIEN
LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, M. ZAALANE L'A INDIQUÉ JEUDI À ALGER
La nouvelle aérogare d'Alger fin prête en septembre 2018
P. 5

SANTÉ

CHOLESTÉROL méfiez-vous de certains aliments
P. 12-13

ECONOMIE
FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL
Début de l'opération de tirage de billets de banque
P. 6

F T BALL

LIGUE 1 DE FOOTBALL / USM EL-HARRACH : Bensemra démissionne, un directoire installé
P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
18 roquettes pour lance-roquette de type RPG-7 et 18 charges propulsives découvertes à Bordj Badji Mokhtar
P. 5

DEMAIN À 14H AU MUSÉE DU BARDO Ateliers pédagogiques pour enfants

En collaboration avec le musée public national des antiquités, le musée public national des arts et traditions populaires et le musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, le musée public national du Bardo organise demain dimanche à partir de 14h, des ateliers pédagogiques pour enfants âgés en 6 et 15 ans. L'objectif de ces ateliers est d'apprendre aux enfants à réaliser une mosaïque et les initier à l'art rupestre préhistorique (peinture rupestre). L'accès aux ateliers est gratuit selon la disponibilité des places (15).



Horaire des prières

Samedi 4 Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:17
Dohr	12:47
Asr	15:19
Maghreb	17:41
Isha	19:07

COMMUNICATION

Kaouane demain à Oran et Sidi Bel Abbès



Le ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, entamera demain dimanche 24 décembre, une visite de travail et d'inspection de deux jours, qui le conduira dans les wilayas d'Oran et Sidi Bel Abbès. Au cours de cette

le ministre inspectera plusieurs établissements relevant de son département ministériel, animera une conférence au Forum du Quotidien Ouest tribune (Hôtel Méridien d'Oran). Le Ministre entamera, au second jour, une visite dans la Wilaya de Sidi-Bel-Abbès, avec un programme qui le mènera au centre régional de TDA pour s'enquérir des moyens et des équipements sur place. Une visite est également prévue sur le chantier du projet de réalisation du nouveau siège de la radio locale ainsi qu'une escale à la Maison de la presse où le Ministre rencontrera les journalistes, suivie d'un passage à Radio Sidi-Bel-Abbès, avant le retour au siège de la Wilaya pour y honorer des journalistes à titre posthume.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Campagne national de vaccination contre la rougeole et la rubéole



Sous le thème «Grâce à la vaccination, je me protège et je vous protège», le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, lance une campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole dans les structures de santé pour enfants scolarisés des cycles primaire et moyen. Cette campagne se poursuivra jusqu'au 7 janvier 2018.

DEMAIN À LA SALLE IBN ZEYDOUN Journée d'information sur les mécanismes de loisirs pour enfant dans la société

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera demain dimanche 24 décembre à partir de 9h à la Salle Ibn Zeydoun de Riadh el-Feth, la cérémonie d'ouverture d'une journée d'information sur les mécanismes de loisirs pour enfant dans la société algérienne sous le thème «les loisirs sont un droit pour l'enfant, et le protéger contre les dangers de l'internet est notre devoir», en collaboration avec le Centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, les femmes et l'enfance avec le laboratoire familial du développement et la prévention de déviation et de criminalité Université d'Alger 2. Cette journée a pour objectif de souligner l'importance du divertissement comme moyen de construire une personnalité forte pour que l'enfant puisse bénéficier de soins sociaux, psychologiques, éducatifs et culturels complets pendant son temps libre, sensibiliser et éduquer la famille et les différents acteurs de la société en coordination et coopération entre experts et spécialistes actifs.

TNA

Ouverture du 12^e festival national du théâtre professionnel

La 12^e édition du festival national du théâtre professionnel s'ouvrira aujourd'hui au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi. Dix-sept (16) spectacles seront en compétition pour huit (08) prix. Des ateliers de critiques théâtrales seront organisés et des Hommage seront rendu aux personnalités théâtrales.



Météo

	Max	Min
Alger	16°	06°
Oran	18°	04°
Annaba	16°	06°
Béjaïa	13°	06°
Tamanrasset	17°	02°

FI ESSAMIM

Emission consacrée aux mesures de sécurité prévues pour le nouvel an

L'émission radio "Fi Essamim", animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale, sera consacrée demain de 16h à 17h, aux mesures de sécurités prévues par la Direction générale de la Sûreté nationale à l'occasion du nouvel an 2018.

ORAN

Réunion du Conseil scientifique du Crasc



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise une réunion de son Conseil scientifique, ce matin à partir de 9h au siège du Centre.

SAFEX : JUSQU'AU 27 DÉCEMBRE Salon des banques, assurances et produits financiers

Le Palais des Exposition des Pins-Maritimes, abrite jusqu'au 27 décembre, la 7^e édition du Salon des banques, assurances et produits financiers (Expo Finances).

LE 30 DÉCEMBRE À EL QUED 6e Journées touristiques et attractives

Sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la wilaya d'El Oued, abritera du 30 décembre au 2 janvier 2018, la 6^e édition des Journées touristiques et attractives.

ALGÉRIE-POSTE

Un incendie s'est déclenché jeudi au niveau du siège de la direction générale

Un incendie s'est déclenché au niveau du siège de la Direction générale d'Algérie Poste, sis au Quartier des Affaires à Bab-Ezzouar, dans l'après-midi de jeudi, sans causer de pertes physique ou matériel, indique, dans un communiqué, cet établissement. L'incendie, qui est survenu à 17 h 15, est dû à une étincelle électrique provoquée par un disjoncteur situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, dans le local de l'infirmerie, précise la même source. «Le périmètre du feu était très restreint et a été maîtrisé rapidement, grâce à l'alerte automatique ins-



tantanée et l'intervention rapide des agents de la Protection civile. Aucune perte physique ou matérielle n'est enregistrée», est-il ajouté. Algérie-Poste «tient à saluer le professionnalisme des agents de la Protection civile et rassure ses clients quant à l'intégrité des systèmes hébergés au niveau du siège», conclut l'entreprise.

CE MATIN AU CIC

31^e session ordinaire du Conseil national des scouts

Sous le thème «El Qods capitale de la Palestine», le commandement général de l'association des scouts musulmans algériens organise ce matin à partir de 9h au Centre international des conférences (CIC), la 31^e session annuelle du Conseil national des scouts.



BISKRA

Colloque sur : «la Loi sur la protection du consommateur»



L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur (APOCE), organise aujourd'hui à Biskra (Grande salle des conférences du musée du Moudjahid), le 4^e colloque régional sous le thème «Loi sur la protection du consommateur : tous consommateurs tous concernés».

INDUSTRIE

M. Ouyahia inaugure la 26^{ème} édition de la Foire de la production algérienne

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a inauguré jeudi la 26^{ème} édition de la Foire de la production algérienne qui se tient du 21 au 27 décembre au Palais des expositions (Pins maritimes).

Le Premier ministre est accompagné notamment de membres du gouvernement et de hauts responsables du secteur économique. Organisée sous le thème "Economie diversifiée et performance à l'export", cette manifestation économique voit la participation de 483 exposants avec 169 entreprises publiques et 314 entreprises privées avec des stands s'étendant sur une superficie globale de 22.742 m².

Cette édition est marquée par la présence, pour la première fois, du secteur national de l'automobile à travers la participation de neuf (9) sociétés de montage de véhicules.

Les entreprises participantes relèvent des industries manufacturière, électronique, électriques et électroménagère, agroalimentaire et emballage, chimique et pétrochimique, et l'industrie mécanique, sidérurgique et métallurgique, ainsi que des secteurs des



banques et assurances.

En outre, plusieurs unités de production de l'Armée nationale populaire (ANP) participent à cette 26^{ème} édition de la Foire de la production algérienne.

Le stand de l'ANP englobe des unités de

production relevant des Commandements des Forces aériennes et navales, des Directions des fabrications militaires, du Matériel et des Infrastructures militaires.

Il s'agit des établissements et des unités de productions de l'ANP spé-

cialisées dans divers domaines, à l'instar du secteur des industries mécaniques légères et lourdes, des industries électroniques, de la construction et de la rénovation des matériels aériens et navals ainsi que du secteur du textile.

ASSEMBLAGE AUTOMOBILE

M. Ouyahia : l'Etat va mettre de l'ordre dans le marché

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a pointé du doigt, jeudi lors de l'inauguration de la 26^{ème} édition de la foire de la production algérienne (FPA) à Alger, le nombre "trop important" enregistré pour les demandes d'assemblage de véhicules en Algérie, en affirmant que l'Etat va "mettre de l'ordre" dans ce marché "Il y a trop de demandes sur l'automobile (assemblage automobile, Ndlr) et nous (gouverne-

ment) n'allons pas +manger+ toutes les devises de l'Algérie en important des kits, nous mettrons de l'ordre dans ce marché", a-t-il déclaré à l'adresse d'un concessionnaire qui demandait une autorisation pour l'assemblage des véhicules en Algérie.

"Nous n'allons pas laisser refaire l'histoire des minoteries", a-t-il lâché à l'adresse d'un autre concessionnaire.

Evoquant le nombre d'assemblage automobiles en Algérie, le Premier ministre a dit "dans l'avenir vous serez cinq (5) pour l'automobile et cinq (5) pour les camions" sans donner plus de détails.

"Ceci ne va pas plaire à certains mais, en tant que gouvernement, nous avons à défendre les intérêts du pays", a-t-il souligné.

Ouyahia : le nombre des opérateurs sera "très limité"

Le nombre des opérateurs sur le marché local d'assemblage automobile sera "très limité", a déclaré jeudi à Alger le Premier ministre Ahmed Ouyahia, annonçant que le Gouvernement s'appropriait à "mettre de l'ordre" dans ce marché dans le cadre d'une démarche rationnelle visant à éviter une saignée des devises.

"Il n'y aura pas 30 producteurs de véhicules légers ou lourds (en Algérie), la liste sera très limitée (...) c'est un marché qui va être rétréci et qui sera monopolisé. Nous comptons sur ceux qui sont sur place pour tenir la balle", a déclaré M. Ouyahia lors de l'inauguration de la 26^{ème} édition de la foire de la production algérienne (FPA).

Il s'adressait à des concessionnaires qui voulaient décrocher des autorisations pour démarrer

des activités d'assemblage automobile en Algérie.

"Nous n'allons pas laisser refaire l'histoire des minoteries", a-t-il lâché à l'adresse d'un concessionnaire. Il a, à ce titre, fait remarquer le nombre très importants de minoteries en Algérie qui profitent d'une multitude de facilitations, de la farine subventionnée à titre d'exemple, sans pouvoir relever le défi de l'exportation.

Cette démarche du Gouvernement est surtout dictée par l'amenuisement des réserves de change du pays du fait de la baisse des cours de pétrole, selon lui.

"Si on a arrêté d'importer 500.000 véhicules/an, soit 6 milliards de dollars, ce n'est pas pour importer 600.000 ou 800.000 kits aujourd'hui.

Les 500.000 véhicules étaient importés à l'époque où nous avons

174 milliards de dollars (de réserves de change, Ndlr) mais aujourd'hui, à novembre, nous n'en avons que 98 milliards de dollars", a-t-il argué.

Il a fait savoir, à ce titre, que le ministère de l'Industrie a enregistré à ce jour 60 demandeurs pour l'assemblage de véhicules en Algérie.

"Il y a trop de demandes sur l'automobile (assemblage automobile, Ndlr) et nous (gouvernement) n'allons pas consommer toutes les devises de l'Algérie en important des kits, nous mettrons de l'ordre dans ce marché", a-t-il affirmé en constatant que beaucoup d'opérateurs essayent de se lancer dans cette activité sans même attendre d'avoir les agréments nécessaires.

En s'adressant à un autre concessionnaire qui a déjà investi le marché de

l'assemblage, il a dit à propos du nombre d'assemblageurs qui y seront retenus: "dans l'avenir vous serez cinq (5) pour l'automobile et cinq (5) pour les camions" sans donner plus de détails.

"Ceci ne va pas plaire à certains mais, en tant que gouvernement, nous avons à défendre les intérêts du pays", a-t-il lâché.

"Nous n'avons plus de devises à gaspiller et dites-le à vos amis du secteur: aujourd'hui ça leur semblera une démarche gouvernementale un peu brutale mais il faut qu'ils pensent aussi que, dans quatre ans, ils risquent tous de baisser les rideaux", a-t-il lancé à l'égard d'un assemblageur de véhicules.

Trois opérateurs actent actuellement sur le marché d'assemblage de véhicules légers en attendant l'entrée en production de deux autres.

ARMÉE

Gaïd Salah : «L'ANP veillera toujours à mener à bien ses missions constitutionnelles»

Le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a réaffirmé jeudi à Béchar que l'Armée "veillera, toujours, à mener à bien ses missions constitutionnelles" afin de sauvegarder l'Algérie et préserver la sécurité de son peuple.

Au quatrième jour de sa visite en 3^{ème} Région Militaire à Béchar, le vice-ministre de la Défense nationale a, lors de sa rencontre avec le Commandement de la 3^{ème} région, l'état-major et les cadres de la 40^{ème} Division d'Infanterie Mécanisée, prononcé une allocution, durant laquelle il a "réaffirmé, encore une fois, que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) veillera, toujours, à mener à bien ses missions constitutionnelles afin de sauvegarder la dignité de l'Algérie et préserver la sécurité de son peuple et protéger chaque parcelle de sa noble terre", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Préserver la dignité de l'Algérie, sauvegarder la sécurité de son peuple et protéger chaque parcelle de sa noble terre, sont des missions invariables, voire même sacrées pour l'ANP, qui leur accorde l'importance et l'intérêt requis, et qui s'engage à leur parfait accomplissement, en toutes conditions et circonstances", a-t-il souligné, ajoutant que "c'est pour ces nobles missions que les efforts sont fournis, que le capital des expériences est mis à profit, et que les enseignements passés sont exploités, c'est pour cela précisément que les exigences de l'état-prêt doivent être remplies, que tous les facteurs de réussite et de succès doivent être réunis".

"Telle est l'attitude professionnelle et pratique que nous voulons toujours, qu'elle soit un trait distinctif de notre doctrine militaire et l'une des valeurs propres des missions vitales, que nos Forces Armées s'honorent d'accomplir", a poursuivi le Chef d'état-major de l'ANP.

Par ailleurs, le vice-ministre de la défense nationale a exprimé "sa grande satisfaction" des résultats réalisés sur le terrain durant sa visite à la Région, tout en valorisant "le grand esprit" de patriotisme "qui a saisi les conscients et les cœurs des éléments dans leurs différents postes de travail".

"Il me revient en cette honorable occasion, d'exprimer devant vous, aujourd'hui ma sérénité, voire mon estime envers ce grand esprit national, qui m'a interpellé sur le terrain, et qui a saisi les consciences et les cœurs de tous les éléments, toutes catégories confondues et partout où ils exercent, un esprit professionnel supérieur, chargé de responsabilité et de discernement quant aux exigences du devoir, envers l'ANP et envers la Nation, ceci est un véritable et immuable témoin, et je le réitère encore, de l'efficacité de la voie que nous avons l'honneur de poursuivre, avec le bon vouloir d'Allah le Tout-Puissant, et grâce à l'appui et aux orientations de son Excellence le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a-t-il déclaré.

Le vice-ministre de la Défense nationale a précisé que cette "voie de persévérance et de loyauté a façonné une Armée forte et développée, une Armée qui responsabilise ses éléments, tous ses éléments, qui sont parfaitement conscients de leur engagement de fidélité envers le serment des Chouhada, et de l'exigence de toujours être à la hauteur des défis à relever, sur les pas de leurs aïeux Moudjahidine de l'ALN, qui étaient entourés de leur digne peuple, et protégés par Allah le Tout-Puissant, leur accordant triomphe, et ainsi glorifiant l'Algérie, qui s'est distinguée d'entre les nations".

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a visité, lors de cette quatrième journée, quelques unités du Secteur Opérationnel Nord à Bechar.

"Et puisque la meilleure expression des sacrifices des Chouhada est de préserver et défendre leur mémoire, le général de corps d'armée a entamé sa visite par l'entrée du siège du Commandement de la 3^{ème} Région Militaire, où il a observé, en compagnie du général-major Saïd Chengriha, Commandant de la Région, un moment de recueillement en hommage au valeureux Chaïhid Mustapha Ben Boulaïd, dont le siège de la Région porte son nom, puis il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle du Chaïhid et a récité la Fatiha sur son âme et sur celles de tous nos vaillants martyrs", indique le communiqué du MDN.

Ensuite, il a procédé à l'inspection de quelques unités à l'instar de la 40^{ème} Division d'Infanterie Mécanisée, où il a présidé une cérémonie durant laquelle "cette grande unité a été baptisée au nom de l'un des valeureux martyrs de la région, le Chaïhid Aissani Abderrahmane, et ce, en présence des membres de sa famille auxquels un hommage a été rendu à cette occasion, pour suivre, par la suite, un exposé global sur la Division et donner des instructions et orientations axées sur différents aspects, notamment la préparation opérationnelle".

Le général de corps d'armée a clôturé sa visite en 3^{ème} Région Militaire par une rencontre d'orientation et de sensibilisation, suivie via visioconférence par l'ensemble des unités de la Région, lors de laquelle il les a exhortés à redoubler les efforts pour l'accomplissement des missions assignées.

A l'issue de cette rencontre, la parole a été donnée aux cadres et personnels de la Région, "qui ont réitéré leur entière engagement, en toutes circonstances, à préserver l'Algérie et le legs de nos valeureux martyrs de toutes menaces", conclut le communiqué du MDN.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDDINE BEDOUI, L'A AFFIRMÉ « Tous les moyens modernes sont assurés pour faciliter le déplacement des voyageurs à travers les aéroports et les régions frontalières »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, jeudi, que le ministère avait assuré tous les moyens et dispositifs modernes nécessaires pour faciliter le déplacement des voyageurs à travers les aéroports et les postes frontaliers.

Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation Mohamed Zoubri, lors d'une séance plénière consacrée aux réponses aux questions orales, sur la généralisation de l'emploi des lecteurs de passeports biométriques à tous les postes frontaliers, le ministre a précisé que le ministère œuvre, dans le cadre d'une stratégie globale, en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à fournir un service de qualité à tous les voyageurs au niveau des différents postes frontaliers, soulignant que ses services avaient suivi deux phases importantes en la matière.

Selon le ministre, la première phase consiste à orienter tous les efforts vers la création d'une base de données biométrique, finaliser une autre base de données propre aux passeports biométriques et transmettre cette dernière aux services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), à travers tous les postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens.

"Les mesures nécessaires ont été prises pour permettre l'exploitation de la base de données biométriques, à travers l'acquisition d'appareils destinés à la lecture des passeports biométriques électroniques et la désignation de sites frontaliers pilotes, a ajouté le ministre.

La distribution progressive de ces appareils a été entamée depuis 2016, dans les postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens du pays, en fonction de l'importance de ces postes ainsi que du flux des voyageurs qui y transitent, a précisé le ministre.

Le plan spécial de distribution des lecteurs de passeports biométriques à travers les différentes régions du pays a été mis en œuvre progressivement, avec la formation des agents chargés des les manipuler.

Répondant à la question du membre du conseil, Abdelkader Chenini, sur le recours par certains automobilistes à la teinte fumée pour revêtir la vitre latérale de leurs véhicules, pour éviter la chaleur, M. Bedoui a estimé que cet emploi réduit le champ de vision du conducteur, entraînant ainsi, des accidents de la route.

Il a souligné la nécessité d'appliquer les dispositions juridiques et réglementaires en vigueur, exigeant que les vitres des véhicules soient transparentes, ajoutant que "les contrevenants sont exposés à une contravention de 3ème degré".

Le ministre a toutefois exclu les véhicules importés et dont le verre pourrait être à base d'un matériau fumé, affirmant que le verre fumé n'expose pas le contrevenant à une infraction, étant donné que ce verre a été fabriqué conformément aux standards de sécurité routière, et de ce fait, les agents de l'ordre n'auront pas de difficultés dans leurs missions de contrôle.

INCIDENT DE LA BANDEROLE PORTANT ATTEINTE AU SOUVERAIN SAOUDIEN AU STADE DE AÏN M'LILA: M. Ouyahia : les lois algériennes « imposent le respect des chefs d'Etat »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué jeudi à Alger que les lois algériennes "imposent le respect du président de la République et des autres chefs d'Etat".

M. Ouyahia qui répondait à la question d'un journaliste sur l'incident de la banderole (Tifo) portant atteinte au souverain saoudien, déployée au stade de Ain M'lila (Oum El Bouaghi), en marge de



l'ouverture de la 26e édition de la Foire de la production algérienne, a affirmé que "nos lois imposent le respect

de notre président et des autres chefs d'Etat". Le Premier ministre a estimé que l'incident du stade était "inad-

missible", soulignant que le peuple algérien est connu pour ses "bonnes valeurs morales". Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a fait état mardi de l'ouverture d'une enquête sur cet incident, précisant que les résultats préliminaires avaient montré qu'"il s'agit d'un acte individuel et isolé". Le ministre a rappelé que l'Algérie et l'Arabie Saoudite étaient "deux pays frères unis par des relations historiques qui se sont raffermies au fil des ans, en plus des liens de fraternité, de coopération et de solidarité".

GOVERNEMENT M. Ouyahia prend part samedi à la signature de la Charte sur le Partenariat Public-Privé

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, prendra part, samedi prochain, avec les autres partenaires du Pacte national économique et social de croissance, à la cérémonie de signature de la Charte relative au Partenariat Public-Privé, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

Cette cérémonie, qui se déroulera au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), verra également la participation des organisations patronales publiques et privées

concernées.

Pour rappel, après la mise en place de la Tripartite en 1991, le gouvernement, l'UGTA et le Patronat avaient signé en février 2014 le Pacte national économique et social de croissance avec comme objectifs notamment l'accélération du processus des réformes économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, la protection sociale et l'amélioration du pouvoir d'achat.

Le Partenariat public-privé (PPP)

est une démarche consistant à mobiliser des ressources financières pour la réalisation de projets d'infrastructures publiques, provenant d'opérateurs privés ou publics, algériens principalement, qui bénéficieront des revenus générés par l'exploitation de ces infrastructures.

Le PPP est un nouveau type de contrat à long terme sur lequel mise l'Algérie pour réaliser ses futurs projets d'infrastructures.

COLLECTIVITÉS LOCALES M. Bedoui : Toutes les APC et APW installées

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué, jeudi à Alger, que toutes les Assemblées populaires communales (APC) et les Assemblées populaires de wilaya (APW) au niveau national ont été installées, précisant que l'opération "s'est déroulée dans de bonnes conditions".

"Toutes les Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) au niveau national ont été installées et l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions conformément aux lois en vigueur", a déclaré M. Bedoui à la presse en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, "Les nouveaux présidents d'APC sont en train d'installer les différentes structures", a-t-il ajouté.

M. Bedoui a affirmé que son département ministériel "a accompli son devoir dans l'organisation des élections locales en observant la neutralité et en appliquant les lois de la République".

Concernant le rapport de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) relatif aux



élections locales, le ministre a affirmé que la haute instance qu'il a qualifiée de "partenaire dans les efforts d'amélioration permanente du système électoral" avait reçu des observations "positives" sur les élections locales, ce qui, a-t-il dit, "nous encourage en tant que responsables et en tant que ministère à œuvrer pour la concrétisation d'un système électoral en accord avec les principes consacrés par la nouvelle loi organique sur les élections".

La HIISE a d'ailleurs soumis de nouvelles propositions visant à améliorer le système électoral, lesquelles sont actuellement à l'examen au niveau du ministère, a-t-il précisé.

M. Bedoui a en outre évoqué le comité national

chargé de l'élaboration du fichier national social de la population qui a été installé mercredi, précisant que "deux commissions (ministère de l'Intérieur et ministère des Finances) sont à pied d'œuvre".

Une première évaluation du travail de ces deux commissions sera élaborée après un mois".

S'agissant de la gestion des restaurants scolaires qui relève désormais de la responsabilité des collectivités locales, M. Bedoui a indiqué que son département ministériel qui "accompagne l'opération a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour prendre en charge nos enfants, notamment dans le cycle primaire".

Sur la question des migrants clandestins, le minis-

tre a fait savoir que les services spécialisés avaient rapatrié depuis le début de l'opération "plus de 10.000 migrants clandestins vers le Niger", soulignant que l'Algérie s'employait, en coordination avec le Niger et les autres Etats frontaliers, à intensifier les efforts pour mettre fin à l'exploitation de ces migrants, notamment les femmes et les enfants, par certains réseaux".

M. Bedoui a rappelé les "grands moyens matériels" mobilisés pour assurer le rapatriement par voie terrestre et aérienne, affirmant que l'Algérie "traite la question dans le cadre du respect des principes universels des droits de l'homme". Concernant l'incident de la banderole portant atteinte au souverain saoudien, déployée au stade de Ain M'lila, le ministre a indiqué que la justice algérienne avait ouvert une enquête et que les mesures légales nécessaires seront prises au moment opportun. A une question sur l'acte de vandalisme ayant visé la statue d'Ain Fouara à Sétif, le ministre a précisé que "les mesures légales seront prises selon les conclusions de l'enquête qui est en cours".

TOURISME

Adrar : M. Mermouri insiste sur la nécessité de rattraper le retard accusé par les projets touristiques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a insisté, jeudi dans la wilaya d'Adrar, sur la nécessité de rattraper le retard accusé par certains projets de développement touristique.

"Il appartient de déployer davantage d'efforts pour rattraper le retard accusé par les projets touristiques retenus pour la wilaya, de hâter leur exécution et de prendre les mesures réglementaires en ce sens", a indiqué le ministre, en marge de l'inauguration d'un centre de l'Artisanat dans la commune de Tinerkouk.

M. Mermouri a souligné que son département œuvrait à prendre en charge les préoccupations des promoteurs, notamment celles liées au financement des projets, à travers des conventions avec les institutions bancaires publiques.

Répondant à certaines doléances soulevées par les artisans et afférentes à la commercialisation de leurs produits, il a indiqué que le secteur du tourisme agit selon une vision moderne permettant aux chambres de l'Artisanat et des métiers (CAM), à travers le pays, de lancer des initiatives de vulgarisation et de médiatisation des produits tout au long de l'année, en



vue de contribuer à la promotion et au renforcement des opérations d'écoulement des produits de l'Artisanat.

"Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat s'attèle à l'accompagnement des artisans durant toutes les phases de leurs activités", a affirmé M. Mermouri à ce propos.

Le nouveau centre de l'Artisanat "Chahid Zaoui Moul El-Farâa", localisé dans la zaouïa de Debbagh, commune de Tinerkouk, comporte plusieurs stands dédiés à l'exposition des produits de l'Artisanat réalisés par les associations et les ateliers spécialisés.

Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, la wilaya d'Adrar, qui recense 8.000 artisans, s'est vue accorder plus de 80 projets touristiques, réalisés ou en chantier, dont six (6) totalisant 24 lits seront livrés en 2018, et qui sont susceptibles de créer plus de 1.700 emplois. Dans la wilaya déléguée de Timimoune (220 km

Nord d'Adrar), le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a inspecté l'ancienne place publique "Akhebouna Ghouni" qui accueille la manifestation du patrimoine d'Ahellil et d'autres activités folkloriques.

Sur site, il a appelé à la nécessaire préservation de cet espace qui figure parmi les sites touristiques de la région du Gourara.

M. Mermouri a visité, par ailleurs, l'hôtel "Gourara" (plus de 190 lits), relevant de la chaîne hôtelière El-Djazair.

Cette structure hôtelière, qui a été classée "quatre étoiles" après avoir bénéficié d'opérations d'aménagement et de réhabilitation, a contribué à la promotion de la destination touristique de la région.

Toujours dans le Gourara, le ministre a procédé à l'inauguration d'une station privée de détente dénommée "Akham", réalisée près de la palmeraie de Timimoune avec un cachet touristique remarquable.

Le ministre a ensuite inspecté, au chef lieu de wilaya d'Adrar, un chantier de résidence touristique "El-Kounti", ainsi que les travaux de réaménagement de l'hôtel "Touat", avant d'inaugurer une nouvelle structure hôtelière "Tikyale", fruit d'un investissement privé.

Au terme de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a visité une exposition d'artisanat au centre "Souika".

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAALANE L'A INDIQUÉ JEUDI À ALGER

La nouvelle aérogare d'Alger fin prête en septembre 2018

La nouvelle aérogare d'Alger, dont le taux de réalisation est de près de 80%, sera livrée en septembre 2018, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane.

"Nous sommes satisfaits de ce qui a été réalisé jusqu'à présent.

Le taux d'avancement de l'aéroport est de près de 80%, mais il y a nécessité que ces efforts s'inscrivent dans la continuité jusqu'à la livraison du projet qui se fera aux environs de septembre 2018", a indiqué M. Zaalane à la presse en marge d'une visite d'inspection effectuée sur ce chantier.

Selon lui, une période d'essai de trois (3) ou de quatre (4) mois sur les différents systèmes internes à cette aérogare sera nécessaire avant qu'elle ne soit ouverte vers la fin 2018.

Outre ce projet d'une capacité de dix (10) millions de passagers/an, d'autres qui y sont liés seront livrés dans le même délai tels la tour de contrôle, un hôtel quatre étoiles limitrophe et une station de train qui assurera la ligne Alger-aéroport.

Le seul chantier qui se poursuivra après ce délai est celui de la ligne de métro allant de la station d'El Harrach vers l'aéroport, s'étalant sur 9,5 kms et comprenant 9 stations, qui sera livrée en 2021.

Lors d'une réunion de coordination tenue à même le chantier de l'aérogare avec les représentants des entreprises de

réalisation, le ministre a insisté sur la coordination entre elles pour éviter toute interférence dans la réalisation et permettre la livraison de l'infrastructure dans les délais.

D'autre part, il a avancé que cette aérogare, conformément aux instructions du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ferait également office d'un aéroport de transit, servant d'escale pour les voyageurs allant vers d'autres pays de destination.

"Cela va amplifier la circulation à travers cet aéroport et va impacter positivement l'image de l'Algérie à l'international.

Ce qui créera une dynamique économique", a-t-il déclaré.

M. Zaalane s'est également rendu au chantier de l'hôtel 4 étoiles mitoyen dont les gros œuvres ont été achevés.

Il comportera 330 chambres ainsi que des appartements pour les gestionnaires, deux niveaux de sous-sol, des salles de sport, des piscines et des lounges (salons d'attente réservés à la clientèle de première classe et de classe affaire) pour les compagnies aériennes.

Par ailleurs, un service de catering (préparation des repas servis aux passagers durant les vols) pourra être assuré à partir de cet hôtel à travers Air Algérie catering (filiale d'Air Algérie).

Pour rappel, le projet de l'aérogare est d'un coût prévisionnel de 74 milliards de



dinars. Il est scindé en trois lots: l'aérogare passagers, le parking véhicules et voies de circulation et le parking avions et voies de circulation.

Pour ce qui est de l'aérogare passagers, elle s'étalera sur 192.124 m2 et sera composée d'un bâtiment central et d'une jetée principale.

Comportant cinq (5) niveaux, cette structure se compose de 120 banques d'enregistrement, 9 tapis roulants, 37 escaliers mécaniques, 54 ascenseurs et 12 carrousels de récupération des bagages à raison de 1.800 bagages/heure.

Pour ce qui est du parking véhicules et voies de circulation, il comportera un système d'accès et un parking d'une capacité de 4.500 places de stationnement desservant le nouveau terminal passagers.

Cernant le parking avions et voies de circulation, les travaux portent sur la construction d'une plate-forme de stationnement d'aéronefs d'une surface de 410.000 m2.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Destruction de 3 casemates pour terroristes à Skikda (MDN)

Trois (03) casemates pour terroristes, contenant 40 bombes et un canon de confection artisanale, une plaque photovoltaïque, des denrées alimentaires et d'autres objets, ont été découvertes et détruites dans la matinée du vendredi à Oued-Garou (Skikda) par un détachement de l'Armée nationale Populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la bonne exploitation d'informations, un détachement de l'Armée nationale Populaire a découvert et détruit, dans la matinée du 22 décembre 2017, lors d'une opération de ratissage, au niveau de la localité de Oued-Garou à Skikda/5e RM, trois (03) casemates pour terroristes, contenant quarante (40) bombes et un (01) canon de confection artisanale, une (01) plaque photovoltaïque, des denrées alimentaires et d'autres objets", précise la même source. Cette opération "dénote de la ferme détermination de nos Forces armées à traquer les résidus terroristes et à assainir notre territoire national de ce fléau", souligne le MDN.

18 roquettes pour lance-roquette de type RPG-7 et 18 charges propulsives découvertes à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Dix-huit (18) roquettes pour lance-roquette de type RPG-7, 18 charges propulsives et 1,5 kilogrammes de dynamite ont été découverts, jeudi après-midi, lors d'une patrouille menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, grâce à l'exploitation efficiente de renseignements et lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar/6 Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert, cet après-midi du 21 décembre 2017, dix-huit (18) roquettes pour lance-roquette de type RPG-7, 18 charges propulsives et 1,5 kilogrammes de dynamite", précise la même source.

"Ces résultats réalisés sur le terrain réitérent l'engagement et la détermination des unités de l'ANP à veiller sur la sécurisation de nos frontières et à contrecarrer toute tentative visant l'intégrité et la sécurité du territoire national", souligne le MDN.

Un détachement de l'ANP a découvert mercredi, six (06) Roquettes RPG 2 et cinq (05) charges propulsives, rappelle-t-on.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Algérie-Tunisie: Signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

L'Algérie et la Tunisie ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum de coopération visant à consolider le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le mémorandum de coopération a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar et son homologue tunisien, Slim Khalbous lors de la réunion de la commission mixte algéro-tunisienne de l'enseignement supérieur. Ce mémorandum vise à consolider la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de

la recherche scientifique en passant à "une nouvelle étape" à travers "une véritable stratégie pour la prise en charge optimale des préoccupations soulevées, plus particulièrement dans le domaine de la recherche scientifique, et l'élaboration de programmes communs de recherche encadrés de manière bilatérale", a indiqué M. Hadjar à l'issue de cette signature.

Pour sa part, M. Khalbous a mis en avant la nécessité de "renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la hisser à un niveau stratégique et institutionnel en termes

d'échange d'étudiants et d'enseignants et d'expériences de manière générale, notamment dans le domaine de recherche scientifique". Les travaux de la réunion de la commission mixte algéro-tunisienne de l'enseignement supérieur se déroulent en ateliers portant sur les domaines de la formation, de la recherche scientifique, de la gouvernance et de la vie universitaire ainsi que sur l'évaluation des activités programmées lors des précédentes rencontres.

INVESTISSEMENT

Les banques islamiques peuvent contribuer au développement de l'investissement en Algérie

Des experts et universitaires, participant à une journée d'étude organisée jeudi à Souk Ahras, ont affirmé que les banques islamiques pouvaient contribuer de manière efficace au développement de l'investissement en Algérie.

Les formules de financement non traditionnelles proposées par les banques islamiques contribuent au développement de l'investissement, a estimé le directeur du contrôle légal à la banque Essalam Algérie dans son intervention durant la rencontre initiée par la section locale du Club économique algérien.

Il a également salué la décision du gouvernement d'inclure la finance islamique dans les services des banques publiques.

Mohamed Boudjelal, enseignant à l'université de M'sila et membre du Haut-conseil islamique, a appelé à bien présenter les produits divers de la finance islamique dont le chèque islamique coté en bourse, estimant qu'un grand nombre d'opérateurs économiques désiraient financer leurs activités conformément aux dispositions de la chariâa islamique.

Le wali de Souk Ahras a annoncé à l'occasion le lancement des projets de 10 nouvelles zones d'activités ouvertes aux petits investisseurs. Les intervenants ont insisté, durant la rencontre, sur la formation des investisseurs à la gestion, le marketing, la comptabilité et le droit commercial et sur la création d'une banque de données sur les opportunités d'investissement de chaque région afin d'aider l'investisseur à mieux décider.

ASSURANCE

La SAA commercialisera «prochainement» un document d'assurance regroupant tous les risques

La Société algérienne d'assurance (SAA) entamera «prochainement» la commercialisation de son nouveau produit, le document d'assurance regroupant tous les risques, a affirmé jeudi à Batna son PDG Nacer Saïs.

Ce produit à commercialiser début 2018 «facilitera la gestion administrative des contrats d'assurance» en regroupant toutes les assurances dans un même contrat au lieu de plusieurs contrats pour la même entreprise (incendie, responsabilité civile, assurance marchandise), a précisé le même responsable durant une journée d'étude organisée par la chambre du commerce et de l'industrie en coordination avec la SAA.

Le même cadre a évoqué la diverse gamme de produits SAA dont l'assistance technique aux propriétaires de véhicules et l'assistance technique à domicile Pack Lella lancée en mars 2016 et destinée aux femmes.

La SAA a été, selon son premier responsable, le premier assureur algérien à proposer une assurance pour pisciculture et même des activités de sensibilisation pour toucher la clientèle ciblée.

«Leader» sur le marché national des assurances, la SAA compte 2 millions de clients et totalise un chiffre d'affaires devant atteindre d'ici la fin 2017 près de 27 milliards DA, a ajouté M. Saïs.

Cette journée d'étude a réuni des opérateurs économiques des cinq wilayas de Batna, Biskra, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa. Les intervenants y ont insisté sur l'importance de l'assurance pour la protection de l'entreprise, de son actif et de sa pérennité.

Il a été également relevé que la SAA est première sur le marché d'assurance des véhicules avec 31 % de parts de marché et est 4ème sur les autres segments avec 13 % de parts de marché.

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL

Début de l'opération de tirage de billets de banque

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a indiqué jeudi à Alger que l'opération de tirage des billets de banque dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel prévu par la loi amendée sur la monnaie et le crédit, a débuté récemment.



S'exprimant en marge de l'inauguration de la 26ème édition de la Foire de la production algérienne au Palais des expositions (Pins maritimes), M. Raouia a précisé à l'APS que l'opération de tirage des billets de banque a débuté récemment, affirmant que le déficit du trésor public pour l'année 2017, s'élevant à 570 milliards DA a été pris en charge grâce au mécanisme de financement non conventionnel.

S'agissant des textes d'application

relatifs au mécanisme de financement non conventionnel prévu par la loi amendée sur la monnaie et le crédit, M. Raouia a annoncé qu'ils seront promulgués début 2018.

M. Raouia avait déclaré récemment, lors de la présentation du texte du projet de loi de Finances 2018 (PLF) devant le Conseil de la nation, que la hausse des prix des produits de consommation n'était aucunement liée à l'opération de tirage de billets

de banque dans le cadre du financement non conventionnel, qui n'a pas encore commencé. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait affirmé à maintes reprises que les fonds devant être empruntés par le trésor public auprès de la Banque d'Algérie dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel, n'entraîneront pas une inflation et seront exclusivement destinés au financement de l'investissement public.

DISPOSITIF DE L'ANSEJ

15 microprojets financés en 2017 à Illizi

Quinze microprojets ont été financés cette année par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) à travers la wilaya d'Illizi, a-t-on appris jeudi auprès de l'antenne locale de cet organisme.

Ces microprojets, ayant généré trente (30) emplois, ont été montés dans des activités liées à l'industrie, le tourisme, l'agriculture et les services, et ce dans le cadre de l'orientation vers des secteurs productifs et la diversification de l'économie nationale, a précisé le responsable de l'antenne locale de l'ANSEJ, Mabrouk Ghezzi, lors d'une journée d'information sur le secteur de l'emploi. Dans le même contexte, la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a financé, durant la même période, cinq (5) projets d'investissement initiés par des diplômés universitaires dans différents domaines d'activités, après avoir bénéficié d'une session de formation sur les moda-

lités de création et de bonne gestion d'une micro-entreprise, a fait savoir, de son côté, la responsable de l'antenne de wilaya de la CNAC, Warda Nessaibia. Dans le cadre de cette journée d'information sur l'emploi, a été organisée aussi une sortie de terrain au profit de la presse ayant ciblé des micro-entreprises mises sur pied à travers les dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC, à l'exemple d'une exploitation agricole, d'un cabinet de médecine générale et d'une unité avicole.

La journée d'information, qu'a abritée le Centre de l'Artisanat traditionnel à Illizi, entre dans le cadre du plan de communication arrêté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, pour faire connaître le rôle du secteur dans la création de micro-entreprises et d'emplois à travers différents dispositifs d'aide à l'emploi, a souligné le directeur de l'Emploi par intérim de la wilaya, Tewfik Zeribi.

TRANSPORT AÉRIEN

La France enregistre une hausse de son trafic aérien de plus 10% vers l'Algérie

La France a enregistré une hausse de son trafic aérien de 6,9 % en novembre, a indiqué le rapport Tendanciel qui précise que vers l'Algérie le trafic a atteint un résultat positif de 10,1%.

Selon l'indicateur du trafic aérien commercial, publié jeudi par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le secteur international, avec une hausse de trafic de +8 %, se trouve être le "principal moteur" de la croissance française en novembre 2017, soulignant que l'Afrique est une fois de plus le continent le "plus prometteur" avec une progression à deux chiffres (+12,3%).

Cette progression est réalisée avec de bons résultats vers chacun des pays du Maghreb (Tunisie +18,8 %, Maroc +16,4 %, Algérie +10,1 %).

L'Algérie est devenue, rappelle-t-on, une destination en nette progression



notamment avec l'ouverture de son ciel aux compagnies aériennes françaises low cost. La compagnie ASL Airlines France a décidé récemment de renforcer son offre vers l'Algérie en annonçant le lancement de deux liaisons vers Oran au départ de Bordeaux et de Toulon à compter de l'été 2018.

Elle a également décidé de renforcer la desserte de sa ligne Paris/CDG (Roissy)-Alger, assurée à l'année, en

la faisant passer sur toute la saison été à cinq fréquences hebdomadaires, du lundi au vendredi.

En novembre dernier, la compagnie française avait indiqué avoir signé un contrat avec Traveport, une entreprise technologique facilitant la vente, l'achat et la gestion des voyages, afin de renforcer sa présence sur les canaux de distribution, dont la destination Algérie. Pour sa part, Air France a ouvert, le 29 octo-

bre dernier, une nouvelle ligne reliant Montpellier à Alger.

Le rapport Tendanciel indique, par ailleurs, que la destination Europe a enregistré, quant à elle, une hausse de +8,0 %, a indiqué le rapport, expliquant cette évolution positive par l'attractivité retrouvée de la Russie (+13,1 %) et de la Turquie (+8,1 %), la bonne tenue des marchés espagnols (+8,6 %) et allemand (+7,0 %). Pour l'Asie, le rapport note que le trafic est en progression de +6,6 %, avec une atténuation des contrastes entre ses sous-ensembles régionaux (Proche et Moyen Orient +8,1 % dont +12,8% pour les Emirats Arabes Unis).

Alors que pour l'Extrême Orient qui enregistre un trafic +3,5 %, dont +8,5 % sur le Japon, une hausse est constatée avec l'Amérique (+5,4 %), dont +8,8 % pour les Etats-Unis.

SUISSE

Excédent commercial de 2,3 milliards d'euros en novembre

La Suisse a enregistré un excédent commercial de 2,7 milliards de francs suisses (2,3 milliards d'euros) en novembre, porté par le regain de dynamisme de ses exportations, notamment vers l'Union Européenne, a annoncé jeudi l'administration fédérale des douanes.

Sur le mois écoulé, les exportations ont grimpé de 9,5% en valeur nominale (une fois corrigée d'une de nombre de jour ouvrables) pour atteindre 20,1 milliards de francs suisses.

Les importations ont bondi de 16,4%, à 17,4 milliards, notamment sous l'impulsion des échanges avec l'Asie, ont indiqué les douanes suisses dans un communiqué.

Par rapport à novembre 2016, le solde du commerce extérieur est toutefois inférieur de 700 millions de francs suisses.

En novembre, les exportations du secteur de la chimie et de la pharmacie, le pilier de l'économie suisse, ont apporté la plus forte contribution au commerce extérieur, affichant une hausse de 7,4% sur un an, pour totaliser 8,6 milliards de francs suisses.

Le secteur des machines électroniques, qui avait longtemps été pénalisé par la force du franc suisse, a lui vu ses exportations augmenter de 9,2% à 3 milliards de francs suisses.

Le secteur de l'horlogerie,



affecté pendant deux ans par la baisse de la demande notamment en Asie, a lui aussi poursuivi sa reprise, ses exportations se redressant de 6,3% par rapport à novembre 2016, pour se monter à 1,9 milliard.

Les échanges vers l'Union Européenne, le premier partenaire commercial de la Suisse, ont grimpé de 11,2%, à 11,7 milliards de francs suisses.

Les exportations vers l'Allemagne, son plus gros débouché, se sont accrues de 7,2%.

Elles ont également augmenté

de 19,5% vers l'Italie et de 10,3% vers la France. L'économie suisse a connu une croissance modeste par rapport à ses niveaux habituels sur la première moitié de l'année, mais a progressivement regagné en vigueur, sur fond d'embellie économique chez ses principaux partenaires commerciaux.

Depuis janvier, le franc suisse a également cédé environ 8% face à l'euro, donnant une bouffée d'air frais aux entreprises exportatrices qui doivent composer depuis plusieurs années avec la force de la devise helvétique.

CONGO

Le FMI salue la volonté du Congo de bien mener ses réformes économiques

Le Fonds monétaire international (FMI) a salué l'intention du gouvernement de la République du Congo d'approuver début 2018 une étude sur la gouvernance qui guidera les futures réformes, a indiqué l'institution de Bretton Woods sur son site web.

Ces réformes devraient inclure la mise en place d'un ensemble d'organes indépendants de lutte contre la corruption, la déclaration d'actifs pour les hauts fonctionnaires, la mise en place et le renforcement de mécanismes de contrôle de certaines structures publiques, notamment les sociétés pétrolières publiques et les grands projets d'investissement.

Ce constat s'est fait à l'issue de la visite d'une équipe des services du FMI dirigée par M. Abdoul Aziz Wane à Brazzaville du 5 au 20 décembre 2017, dans le but de continuer les discussions avec les autorités sur le programme économique et financier du pays et un possible soutien financier du FMI. En effet, selon la même source, les autorités et la mission ont fait des progrès dans la formulation de politiques macroéconomiques et structurelles à moyen terme qui pourraient être soutenues par le FMI. Lors de cette visite, l'équipe du FMI rencontré le Premier ministre congolais M. Clément Mouamba, le ministre des Finances, M. Calixte Nganongo, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. L'équipe a également rencontré des représentants de la communauté diplomatique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires du développement. Ainsi, la mission a accueilli favorablement le projet de budget pour l'exercice 2018, qui contribuera à rétablir la viabilité budgétaire et la stabilité extérieure régionale, tout en augmentant le soutien aux groupes vulnérables, dont les femmes. La mission a également pris note des mesures envisagées par les autorités pour restaurer la viabilité de la dette à moyen terme. Elle a encouragé les autorités à finaliser le recrutement de conseillers juridiques et financiers à cet effet. L'économie du Congo continue de subir les contre-coups de la baisse des prix du pétrole, d'une dette insoutenable et des faiblesses dans la gouvernance. Une récession plus profonde de l'économie non pétrolière en 2017, avec une baisse de 9,2%, nuit aux segments les plus vulnérables de la population, mentionne la même source. L'ajustement budgétaire soutenu entrepris depuis 2015 a réduit les déséquilibres économiques, mais ces derniers restent toutefois importants du fait que les marges budgétaires du gouvernement sont presque épuisées. L'accumulation d'arriérés de l'Etat met en péril l'activité du secteur privé, contribuant aux pénuries de liquidités bancaires et compromettant la provision des services sociaux. Jusque-là, la faiblesse des organismes de lutte contre la corruption et des statistiques limitait la mise en œuvre des lois et règlements, et augmentent les vulnérabilités économiques. Par ailleurs, lit-on dans la publication, l'équipe du FMI continuera à travailler avec les autorités au cours des prochaines semaines dans plusieurs domaines, notamment sur le rétablissement de la viabilité de la dette, le renforcement de la gouvernance et le financement adéquat du programme. Une fois ce travail achevé, un arrangement financier visant à soutenir le programme économique du Congo sera discuté au niveau du personnel du FMI avant d'être proposé à l'examen du Conseil d'administration.

JAPON

la Banque centrale opte pour le maintien de sa politique monétaire

La Banque du Japon (BoJ) a maintenu sans surprise sa politique monétaire inchangée jeudi, à l'issue d'une réunion de deux jours de ses dirigeants, alors que l'inflation dans le pays est toujours loin d'atteindre sa cible de 2%.

La BoJ, qui mène une politique monétaire ultra-accommodante pour réveiller l'inflation dans le pays, a maintenu son taux négatif de 0,1% pour les dépôts bancaires au jour le jour, et indiqué qu'elle comptait poursuivre son programme de rachats d'obligations publiques pour faire en sorte que leur rendement à 10 ans reste autour de 0%, selon un

communiqué.

Fin octobre, la BoJ avait une nouvelle fois abaissé ses prévisions d'inflation, tablant à présent sur une hausse des prix de 0,8% sur l'exercice en cours 2017/18, qui s'achèvera le 31 mars prochain, et de 1,4% en 2018/19.

Dans le même temps, l'institution avait relevé sa prévision de croissance pour le Japon à 1,9% pour 2017/2018, et maintenu celle pour 2018/2019 à 1,4%.

"L'économie du Japon croît modérément", tout comme l'économie mondiale globalement, une situation qui dope les exportations japonaises et les investissements des

entreprises du pays, a rappelé jeudi la BoJ.

Mais si la croissance est au rendez-vous, la consommation dans le pays reste faible, en dépit d'un taux de chômage très bas et d'une hausse progressive des salaires, une situation qui n'incite pas à augmenter les prix.

Cette combinaison d'une croissance modérée et d'une inflation faible ne met pas la Banque du Japon sous pression pour resserrer rapidement sa politique monétaire ultra-accommodante, qui est aussi l'un des piliers de la politique de relance économique ("abonomics") du Premier ministre Shinzo Abe depuis 2013. Le gouver-

neur de la BoJ, Haruhiko Kuroda, approche par ailleurs de la fin de son premier mandat de cinq ans, qui se termine en avril prochain.

Son successeur n'est pas encore connu et il semble actuellement favori pour rester à son poste.

Lors de sa conférence de presse qui doit se tenir ultérieurement jeudi à Tokyo, économistes et investisseurs devraient ainsi guetter tout indice sur le futur calendrier de sortie progressive de la politique de soutien à l'économie de la BoJ, ainsi que sur la question de son prochain gouverneur.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent à plus de 64 dollars jeudi à Londres

Les prix du pétrole baissent légèrement jeudi en cours d'échanges européens alors que l'opérateur du principal oléoduc britannique de mer du Nord a annoncé qu'il devrait rouvrir des le début de l'année à venir.

A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 64,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 20 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 14 cents à 57,95 dollars. Après trois séances de

hausse, le Brent s'inscrivait en légère baisse. Ineos, l'opérateur du pipeline Forties, qui achemine d'habitude plus de 400.000 barils de pétrole chaque jour mais qui est fermé depuis le début du mois, compte finir les réparations "autour de Noël", a affirmé le groupe jeudi dans un communiqué. "Selon nos prévisions actuelles, notre entreprise pense pouvoir reprendre progressivement son activité normale au tout début de la nouvelle année", a précisé Ineos. Comme le pétrole acheminé par le pipeline de Forties est un composant clef du prix de la référence du Brent, sa fermeture avait galvanisé les cours du pétrole.

Les prix conservaient cependant

une bonne partie de leurs gains de la veille, quand ils avaient profité du recul la semaine précédente des réserves des Etats-Unis, selon les données du Département américain de l'Energie (DoE).

"La chute des réserves commerciales dans toutes les catégories est de 14 millions de barils, principalement due à une baisse des autres produits", et les réserves sont désormais supérieures de 38 millions de barils à leur moyenne sur cinq ans", a commenté un analyste.

"Même avec les gains de la veille, le Brent reste fermement ancré dans l'étroite fenêtre de prix d'à peine 4 dollars qui borne le marché depuis début novembre", ont cependant souligné les analystes.

CHANGES

La Bourse de Tokyo attentiste avant la Banque du Japon (Nikkei: -0,17%)

La Bourse de Tokyo a débuté en légère baisse la séance de jeudi, en attendant une décision monétaire de la Banque du Japon, et n'était guère soutenue par l'adoption finale la veille de la réforme fiscale aux Etats-Unis, qui ne faisait plus de doute.

L'indice vedette Nikkei reculait de 0,17% à 22.852,01 points au début des échanges, tandis que l'indice Topix, regroupant tous les titres du premier tableau, était quasi stable (-0,09%) à 1.819,50 points.

Le yen continuait de se replier face au dollar, qui valait 113,27 yens contre 112,96 yens mercredi à la clôture de la Bourse de Tokyo.

La monnaie japonaise se dépréciait aussi face à l'euro, qui montait à 134,56 yens, contre 133,76 yens mercredi à la fermeture du marché tokyoite.

APS

UNIVERSITÉ DE TLEMCCEN : Dispositions spéciales pour les examens au profit des étudiants aux besoins spécifiques

Des dispositions "spéciales" vont bénéficier aux étudiants aux besoins spécifiques de l'université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen (UABT) en prévision des examens du premier semestre, a-t-on appris jeudi du vice-recteur chargé de la formation supérieure, graduation, formation continue et des diplômes.

Accompagnées de la majoration du temps imparti pour l'examen, ces mesures ont été décidées pour permettre à ces étudiants de passer leurs examens dans les meilleures conditions possibles et leur assurer une égalité de chance avec leurs collègues, a indiqué Djamel Sebbagh à l'APS, signalant le recensement de 28 étudiants (12 jeunes filles aux besoins spécifiques, dont 10 mal et non voyants, 1 enfant de la lune et les autres des handicaps moteurs), au niveau de l'UABT.

Ces dispositions concernent, principalement les mal ou non voyants ainsi que l'enfant de la lune, un étudiant en sciences économiques qui ne supporte pas la lumière du jour et doit être mis dans un environnement spécifique, a-t-on expliqué. Mis à part les problèmes de circulation et d'accessibilité aux services et salles de cours, qui sont pris en charge pour les handicapés moteurs, aucune difficulté n'est relevée, ajoute-t-on. Pour l'enfant de la lune, ce sont des camarades étudiants volontaires et des enseignants qui lui ramènent les cours ou les leur expliquent à domicile, a indiqué le vice-recteur, faisant savoir que cet étudiant subira les examens semestriels chez lui où un dispositif sera mis en place.

Les dix étudiants mal ou non voyants, pour leur part, bénéficieront d'une imprimante braille, mise à la disposition de leurs enseignants pour imprimer leurs sujets en braille, affirme-t-on. Tout en relevant l'amélioration régulière des conditions d'accueil à l'UABT des étudiants aux besoins spécifiques, Djamel Sebbagh a rappelé que le nombre d'étudiants handicapés accueillis à l'université ne cesse de croître. Cet accroissement est dû à une meilleure intégration des personnes en situation de handicap dans le système universitaire, estime-t-il, souhaitant que les différentes facultés puissent mettre en place et développer, progressivement, des services d'accueil et d'accompagnement de ces étudiants. Ces services pourront, également, proposer à cette catégorie d'étudiants une aide pédagogique appropriée (polycopiés, photocopies de cours et de travaux dirigés, enregistrements sonores et vidéos, documents en braille, prêts de matériels spécialisés, tutorats spécifiques et adaptés notamment), a-t-il ajouté.

Une loi du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, notamment dans son article 15, préconise que les personnes handicapées scolarisées bénéficient, lors des examens, de conditions matérielles adaptées permettant de les subir dans un cadre normal

BOUMERDES :

Près de 370 familles des Issers relogées

Près de 370 familles de la commune des Issers, à l'est de Boumerdes, ont été relogées, jeudi, dans des logements sociaux neufs, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme d'éradication de la totalité des chalets à travers la wilaya, a constaté l'APS.



La démolition des chalets évacués dans la banlieue des Issers, a été entamée immédiatement après leur libération par leurs occupants. Sachant que l'opération d'évacuation, supervisée par les autorités locales, a été encadrée par des équipes médicales spécialisées et des éléments de la Protection civile de la wilaya, est-il précisé.

Les familles bénéficiaires de l'opération ont été accompagnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, réalisés à la cité Tikhribine, mitoyenne à leur ancien lieu de résidence, avant la récupération du foncier évacué, qui a été entouré d'une clôture pour sa protection dans l'attente de son exploitation dans des projets d'équipements publics et de développement. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de cette opération de relogement, le chef de l'exécutif, Abderrahmane Madani Fouatih,

a fait part de la démolition, à ce jour, de quelque 5.976 chalets, habités par près de 35.000 âmes, à travers 18 sites, au niveau d'autant de communes.

Il a signalé, en outre, la récupération d'une assiette foncière de 120 ha, sur un foncier ciblé estimé à 800 ha, abritant ce type de logements en préfabriqué, à travers 95 sites de la wilaya. L'assiette ainsi libérée a été destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements, dont 8.400 logements AADL, a-t-il ajouté.

Lors d'une déclaration précédente, à l'APS, le chef de l'exécutif avait assuré que l'opération d'éradication des chalets, installés depuis 14 années à travers la wilaya de Boumerdes, se fera de "façon progressive", jusqu'à leur disparition définitive. Le wali s'était engagé, dans la même déclaration, à la "fermeture définitive du dossier des

chalets, dans les délais fixés, ajoutant que c'est un engagement et un défi à relever. L'opération a démarré officiellement le 26 décembre 2016, dans la commune d'Ouled Hadadj (ouest de Boumerdes) et avait touché, alors, 500 chalets, avant la démolition de 253 autres chalets à Corso, puis 130 à Tidjelabine, 190 à larbaâatche, et 252 à Boudouaou, 500 à Bordj Menail. Sachant qu'une moyenne mensuelle de quatre opérations de relogement a été fixée pour ce programme d'éradication des chalets. Près de 15.000 chalets ont été installés, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, à travers 98 sites de la wilaya de Boumerdes, répartis sur 28 communes, rappelle-t-on. Ces chalets destinés initialement aux sinistrés du séisme, ont été redistribués dans un cadre social, après le relogement de ces derniers (sinistrés).

La neige refait son apparition dans l'Est du pays

La neige a de nouveau fait son apparition jeudi dans plusieurs wilayas dans l'Est algérien, notamment sur les hauteurs de Sétif, de Batna et de Constantine, rapportent des journalistes de l'APS.

Dans la wilaya de Batna, les flocons de neige ont commencé à tomber sur les régions d'Arris, Ichemoul et Merouana à un rythme cadencé et ne faiblissent toujours pas en ce début d'après-midi, au moment où le mercure a plongé pour atteindre les 2 degrés Celsius.

Selon le chargé de la communication des services de la protection civile, Zouhir Nekaâ, aucun axe routier de la capitale des Aurès n'est bloqué pour l'instant, toutefois le mouvement des véhicules roulants reste "très



difficile" et requiert la "plus grande prudence" de la part des conducteurs.

La circulation automobile sur la route nationale (RN) 77 entre Merouana et Batna, à hauteur de Nefla, est difficile de même que la RN 3 entre Batna et Biskra en passant par Arris, plus exactement à Ain Tin, soutient-

il. Le chemin de wilaya (CW) 45, entre Ichemoul et Arris, à hauteur d'El Mendjem, et également sur le CW 54b sur l'axe Arris-Teniêt El Abed sont difficilement praticables, ajoute Zouhir Nekaâ. A Sétif, la neige est de plus en plus drue du côté d'El Eulma, Ain Fouda et Djemila. Tous les axes routiers peuvent être

empruntés, même si les services de la Gendarmerie nationale recommandent la prudence.

Selon la brigade de la Gendarmerie nationale de Djemila, la route nationale (RN) 77 entre El Eulma et Ain Fouda, en allant vers Jijel, est difficile d'accès ainsi que le chemin de wilaya (CW) 117 entre Sétif et El Eulma. A Constantine, les flocons de neige, accompagnés d'une chute brutale de la température ont enjolivé les hauteurs de la région de Djebel El Ouahch.

Selon les services de la météorologie, la neige devrait continuer à tomber sur plusieurs régions dans l'Est du pays jusqu'à une heure tardive de la nuit de jeudi à vendredi.

ORAN : 500 jeunes bénéficient de séjours au niveau de 11 wilayas du pays

Pas moins de cinq cent jeunes de différents établissements scolaires d'Oran bénéficieront d'un séjour d'une semaine au niveau de 11 wilayas du pays, en application du programme du ministère de la jeunesse et des sports, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya chargé de ce secteur.

Le départ aura lieu vendredi à partir de 8h30 au jardin méditerranéen, a indiqué Badreddine Gharbi, ajoutant que les jeunes ciblés sont pour la plupart issus de couches défavorisées.

D'autres ayant réussi dans leur scolarité au cours du premier trimestre sont également concernés par ces sé-

jours, une manière de les récompenser et les encourager à redoubler les efforts, a précisé M. Gharbi à l'APS.

Les heureux bénéficiaires de ces séjours iront découvrir des wilayas du Sud et des Hauts plateaux à l'occasion des vacances d'hiver, a encore précisé la même source, ajoutant qu'il s'agit d'une

initiative première du genre d'une telle envergure. Cette action s'inscrit également dans le cadre d'un jumelage entre Oran et les wilayas concernées. El-Bahia va d'ailleurs accueillir plusieurs jeunes de ces wilayas lors des vacances estivales, a informé le DJS d'Oran.

LAIT INFANTILE:

Celia Algérie rappelle l'ensemble de ses produits

La société d'importation de lait infantile Celia Algérie a renforcé ses mesures de précaution en procédant, désormais, au retrait/rappel de l'ensemble des produits infantiles et nutritionnels fabriqués ou conditionnés dans le site de Craon (France) depuis le 15 février 2017, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué.

"Bien que tous les lots aient été analysés et déclarés conformes par le laboratoire vétérinaire régional de Tlemcen, notre priorité est la santé des enfants. Et c'est pourquoi Celia Algérie a décidé de maintenir la procédure de rappel par mesure de précaution", a-t-elle expliqué.

Pour rappel, des lots de lait infantile de l'usine Celia du groupe français Lactalis ont été retirés du marché en France après contamination à la bactérie salmonelle qui provoque des salmonelloses lesquelles sont des intoxications alimentaires allant de la gastroentérite bénigne à des infections plus graves.

Cette affaire de la contamination aux salmonelles de laits infantiles produits par le français Lactalis a pris une nouvelle ampleur jeudi, avec la décision de rappeler à l'international l'ensemble de la production de l'usine incriminée depuis février: Lactalis a ainsi rappelé 720 lots supplémentaires de laits infantiles et autres produits, s'ajoutant à 625 lots déjà retirés ces deux dernières semaines. Depuis le



début de l'alerte, un programme d'analyses renforcé a été mis en œuvre en France avec des laboratoires externes indépendants. Ces analyses ont fait ressortir qu'une contamination dispersée s'est installée dans l'usine de Craon (France) suite à des travaux réalisés au courant du premier

semestre 2017. Par ailleurs, Celia Algérie précise que les produits rappelés en Algérie pourraient être rapportés par les clients pour leur remboursement même s'ils ont été entamés. Elle indique qu'un call-center joignable au 09 82 21 01 60 est mis à la disposition des consommateurs.

Plusieurs espèces de mammifères protégées saisies à Médéa et remises en plein nature

Plusieurs espèces de mammifères protégées, chassées sans autorisation, à l'intérieur du parc naturel de Chréa, ont été saisies récemment par les éléments de la gendarmerie d'El-Hamдания, nord de Médéa, et remises aussitôt aux services des forêts pour être relâchées dans la nature, a-t-on appris jeudi auprès d'un responsable de la direction locale des forêts.

Des porcs-épics, des lièvres,

deux espèces protégées, ainsi que des perdrix, issus d'actions de braconnage perpétrées par des particuliers, ont été récupérés par les éléments de la brigade de gendarmerie d'El-Hamдания, lors d'un contrôle routinier, et remis aux agents du parc national de Chréa pour être relâchés ensuite dans la nature, a indiqué Ahmed Salem, chef de service de protection du patrimoine forestier.

Des saisies similaires ont été opérées en novembre dernier au niveau du massif d'El-Hamдания et dans des zones boisées qui ceinturent les communes de Médéa et de Tamesguida, suite à des opérations de contrôle et de surveillance menées par des gardes forestiers, a-t-il ajouté, précisant que des mammifères et des espèces d'oiseaux, interdits à la chasse, ont pu être sauvés et réintroduits dans leur sites nat-

urels. Le même responsable assure que la faune locale, qui recèle plus de 160 espèces d'oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles, dont beaucoup d'espèces protégées, fait l'objet d'une surveillance régulière des agents forestiers, affirmant que la présence sur le terrain de ces agents et le précieux concours des services de sécurité, constitue un facteur dissuasif pour les adeptes de ce type de chasse.

DU 8 AU 11 JANVIER À ORAN

Plus d'une quarantaine d'exposants à la 2ème édition de "Recycling expo" prévu

Plus de 40 exposants prendront part à la deuxième édition du Salon international du recyclage et de traitement des déchets (Recycling expo), prévue à Oran du 8 au 11 janvier prochain au Centre des conventions "Ahmed Benahmed" d'Oran, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Organisée par l'agence de communication SOS Event en partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND), cette manifestation scientifique vise à rassembler tous les acteurs algériens et étrangers du secteur de l'industrie et de l'environnement pour discuter du recyclage et du traitement des déchets, un domaine en pleine croissance en Algérie, a-t-on souligné de même source.

Plusieurs pays étrangers seront présents à cette manifestation dont la France, la Tunisie et les Etats-unis d'Amérique, de même que de nombreuses sociétés mixtes, a-t-on indiqué.

Ce salon regroupera les professionnels du monde du recyclage et ceux désirant y investir et constituera une occasion pour profiter des expériences de pays

avancés dans ce domaine pour une meilleure optimisation des déchets ménagers et industriels, une économie de la matière première et par conséquent la préservation de l'environnement.

"La tendance vers le recyclage n'est plus un choix à l'heure actuelle en Algérie, mais une nécessité qui doit être sollicitée par la population et les professionnels, car le pays a un grand retard dans ce domaine très vaste et varié et qui pourra être que rentable sur le plan financier, économique et pour la préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement", a-t-on souligné.

Le recyclage représente un procédé de traitement des déchets et de réintroduction des matériaux qui en sont issus dans le cycle de production d'autres produits équivalents ou différents.

Il permet de réduire les volumes de déchets et donc leur pollution et de préserver les ressources naturelles en réutilisant des matières déjà extraites.

Le recyclage a deux conséquences écologiques majeures, la réduction du

volume de déchets et donc de la pollution qu'ils causeraient dans la mesure où certains matériaux mettent des décennies, voire des siècles, pour se dégrader, a-t-on ajouté. La composition des déchets solides produits en Algérie se caractérise par une part très significative des produits organiques avec un taux moyen de 72%. Le plastique représente 10% des déchets, le papier/carton (9,3%), le chiffon (4,14%), les métaux (3,2%) et le verre (1,36%), selon les statistiques du ministère de l'Environnement de 2004. Pour ce qui est du plastique, plus de 2 millions de tonnes d'emballage sont produites en Algérie par 192 unités dont seules 4.000 tonnes sont récupérées (soit 0,0002%), sauf que la capacité de récupération du plastique est de 130.000 tonnes par an, a-t-on fait savoir. Plusieurs rencontres et forums sont prévus durant ce salon, dans le but de sensibiliser et encourager les citoyens et les professionnels sur l'importance du recyclage pour réduire et optimiser les déchets ménagers et industriels, a-t-on encore indiqué.

CONSTANTINE :

10 blessés dans un accident de la circulation

Dix (10) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la ville de Constantine, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la protection civile (DPC).

L'accident, survenu mercredi en fin d'après-midi, s'est produit suite à un carambolage entre un bus, un camion et un véhicule de tourisme sur la route nationale (RN) n 79 reliant Constantine à Mila, plus exactement sur le tronçon routier Massinissa, situé sur les hauteurs du secteur urbain Zouaghi Slimane, menant vers la cité Boussouf, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. L'accident, selon la même source, a provoqué des blessures de divers degrés à ces personnes âgées entre 1 et 63 ans qui étaient à bord de ce bus de transport assurant la liaison entre la nouvelle ville Ali Mendjeli et le quartier Djebel Ouahch.

L'ensemble des victimes de cet accident a été acheminé vers le service des urgences du centre hospitalier universitaire (CHU) Benbadis au chef lieu de wilaya, pour bénéficier des soins nécessaires, a fait savoir la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident qui a bloqué la circulation routière, pendant des heures sur les axes routiers menant vers le centre ville de Constantine et vers la nouvelle ville Ali Mendjeli.(APS)

AUTOROUTE EST- OUEST :

Le tunnel d'El Kentour prochainement ouvert à la circulation

Le tunnel d'El Kentour reliant Constantine à Skikda sur un tronçon de l'autoroute Est-Ouest sera ouvert à la circulation "probablement avant fin 2017", a indiqué jeudi à l'APS le directeur régional de l'Agence nationale des autoroutes (ANA), Mohamed Kafi.

Les travaux de réalisation de cette partie de l'autoroute Est-ouest donnant sur la wilaya de Skikda ont été "achevés et les équipements de fonctionnement, de protection et de prévention installés", a fait savoir le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de cette voie de communication devant permettre davantage de fluidité et de confort pour les usagers. Le tunnel d'El Kentour, dont seul le tube gauche (vers la wilaya de Constantine) est en exploitation, constitue avec ses 2,5 km de linéaire, le plus long tunnel de l'autoroute Est-ouest, selon les explications fournies par les responsables concernés. Le tube fonctionnel (le tube gauche) avait été aménagé provisoirement de manière à pouvoir recevoir les flux de véhicules venant dans les deux sens (vers Constantine et le contraire) en attendant la mise en circulation du tube droit dont la réalisation avait accusé du retard, a-t-on rappelé de même source.

Dans ce sens, la même source a expliqué que le retard enregistré dans la livraison de cette infrastructure routière était principalement dû aux "contraintes signalées dans les procédés d'installation des équipements d'éclairage, de surveillances et de contrôle". Avec l'ouverture de ce tunnel, l'autoroute Est-ouest fonctionnera "à plein régime" sur les tronçons traversant Constantine et Skikda permettant davantage d'alternative pour les usagers surtout avec l'ouverture de brèches reliant le tracé principal de l'autoroute Est-ouest aux sections routières nationales et de wilaya, souligné le même responsable. Pour rappel, les travaux de réhabilitation du tunnel de la région de Djebel El Ouahch (Constantine), une partie de l'autoroute Est-Ouest ayant subi un affaissement partiel en janvier 2014, seront lancés avant fin 2017. Ces travaux "n'affecteront en rien" le trafic routier sur cette infrastructure de base, car une déviation de 13 km avait été réalisée et mise en circulation depuis plus de deux ans, a-t-on encore rappelé.

APS

COLOMBIE: 105 défenseurs des droits tués en 2017, selon l'ONU

Plus d'une centaine de défenseurs des droits et de leaders communautaires ont été tués cette année en Colombie, après la signature d'un accord de paix historique avec la guérilla des Farc, a indiqué l'ONU mercredi.

Ces homicides "ont eu lieu dans des zones dont sont sorties les Farc et où il y a une absence de pouvoir de l'Etat", a dénoncé dans un communiqué le bureau du Haut Commissariat de l'ONU pour les droits humains en Colombie.

Cette agence onusienne a vérifié "un total de 105 homicides" au 20 décembre, selon le texte. Onze autres cas sont en cours de vérification.

Le gouvernement colombien ne reconnaît pas ce chiffre et nie l'existence d'un plan d'assassinats systématique de ces défenseurs des droits et leaders communautaires.

Dans l'accord de paix signé en novembre 2016 avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), depuis désarmées et reconverties en parti politique sous le même acronyme, le gouvernement du président Juan Manuel Santos s'est engagé à assurer la sécurité des ex-rebelles, ainsi que des défenseurs des droits fondamentaux.

Dans son communiqué, l'ONU a exprimé sa préoccupation pour "la persistance de cas d'assassinats de défenseurs des droits humains sur le territoire national", ainsi que "la stigmatisation de leur travail par certains fonctionnaires publics".

Le ministre de la Défense Luis Carlos Villegas avait déclaré dimanche que la "majorité" des assassinats étaient dus à des conflits de "bornages", des histoires de "jupons" et des "disputes pour des revenus illicites". Mais l'ONU estime que c'est "leur travail pour la défense des droits" qui "a été déterminant dans les agressions qu'ils ont subies".

La mise en oeuvre d'un meilleur système d'alertes, un des points prévus dans l'accord de paix, "nous permettra d'intervenir plus rapidement pour éviter des situations de vulnérabilité des droits humains", a déclaré mercredi Carlos Alfonso Negret, le Défenseur du Peuple, entité publique chargée de la protection des droits.

Malgré l'accord avec les Farc, la Colombie n'est pas encore en paix, en raison de la présence de l'Armée de libération nationale (ELN), la dernière guérilla active du pays en pourparlers depuis février, ainsi que de dissidents des Farc et de gangs issus de la démobilisation des paramilitaires d'extrême-droite en 2006, spécialisés dans le trafic de drogue et l'activité minière clandestine.

Le pays est déchiré depuis plus d'un demi-siècle par un conflit armé qui a fait plus de 260.000 morts, plus de 60.000 disparus et quelque 7,4 millions de déplacés internes.

APS

ETATSUNIS

Les légumes verts pourraient retarder le déclin cérébral

Une recherche publiée mercredi suggère que manger régulièrement des légumes verts pourrait aider à retarder d'une dizaine d'années le déclin des capacités mentales et de la mémoire qui se produit naturellement avec le vieillissement.

"Ajouter une portion de légumes verts dans les repas quotidiennement pourrait être une façon simple d'aider à préserver une bonne santé cérébrale en vieillissant", estime Martha Clare Morris, une épidémiologiste et experte de la nutrition au centre médical universitaire de Rush à Chicago (Illinois), principal auteur de cette étude parue dans *Neurology*, la revue médicale de l'American Academy of Neurology. L'étude a été menée auprès de 960 personnes blanches âgées en moyenne de 81 ans au début de l'étude et qui ne présentaient aucun signe de démence.

Les résultats laissent penser que les participants qui consommaient au moins une portion de légumes verts chaque jour avaient, selon les résultats des tests effectués régulièrement, un déclin plus lent de leurs capacités cognitives et de mémorisation que ceux en mangeant rarement ou jamais. Selon ces chercheurs, les personnes consommant des légumes verts régulièrement étaient cognitivement parlant onze ans plus jeunes.

Les participants, suivis en moyenne 4,7 ans, ont été testés annuellement. Ils ont répondu régulièrement à des questionnaires sur leur régime alimentaire pour déter-



miner la fréquence et la quantité de légumes verts consommés.

Il s'agit d'épinards, de choux frisés, de choux verts ou de laitue. Les résultats de l'étude sont restés valides après avoir pris en compte d'autres facteurs pouvant affecter, en bien ou en mal, la santé du cerveau.

Ces chercheurs citent la consommation de poissons et de fruits de mer, d'alcool et aussi le fait de fumer, de souffrir d'hypertension artérielle ou encore d'avoir un niveau élevé d'études et d'être actifs physiquement

et mentalement. "Les résultats de cette étude ne prouvent pas que la consommation régulière de légumes verts ralentit le vieillissement cérébral mais ils montrent une corrélation", explique Martha Clare Morris. "On ne peut pas non plus exclure d'autres facteurs possibles", ajoute-t-elle.

Pour solidifier la corrélation, estiment ces chercheurs, il faudrait effectuer cette même étude avec des groupes de personnes plus jeunes et plus diverses.

L'ONU et la CIDH dénoncent la mort de 12 manifestants au Honduras

L'ONU et la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) ont dénoncé mercredi la mort de 12 personnes et l'arrestation de centaines d'autres lors de manifestations au Honduras faisant suite à la réélection controversée du président Juan Orlando Hernandez le mois dernier.

"Nous sommes préoccupés par l'usage excessif de la force utilisée pour disperser les manifestations, ce qui a conduit à la mort de 12 manifestants, alors que des dizaines d'autres ont été blessés et des centaines de personnes arrêtées. Beaucoup d'entre eux ont été transférés dans des installations militaires, où ils ont été brutalement battus, insultés et par-



fois torturés", ont indiqué les deux organisations dans un communiqué commun.

L'ONU et la CIDH ont également dénoncé les attaques contre des journalistes lors des manifestations qui ont

suivi la réélection controversée du président sortant accusé de fraude électorale, le 26 novembre. Les rapporteurs des Nations unies David Kaye et Michel Forst, et Edisson Lanza de la CIDH, ont

appelé le gouvernement hondurien à "respecter et garantir les droits à la vie, à la liberté d'expression et de réunion" de ses citoyens.

"Les manifestations dans la rue et les émeutes ne constituent pas des situations exceptionnelles qui justifient, en soi, la suspension des droits fondamentaux", ont-ils ajouté, en référence à l'état d'urgence décrété par le gouvernement. Juan Orlando Hernandez a été déclaré vainqueur dimanche du scrutin du 26 novembre avec 42,95% de voix contre 41,42% au candidat de la coalition d'opposition de gauche Salvador Nasralla.

L'opposition conteste ses résultats et réclame une nouvelle élection.

AUSTRALIE:

Un conducteur percute une foule à Melbourne, 13 blessés

Un conducteur de véhicule a percuté jeudi une foule causant des blessures à treize personnes, dans un quartier très fréquenté de Melbourne, la deuxième ville d'Australie, ont annoncé les autorités. La police de l'Etat de Victoria a annoncé l'arrestation du conducteur du véhicule "entré en collision avec un certain nombre de piétons" vers 17h00 (06h00 GMT), à un croisement très fréquenté du centre de Melbourne, dans le sud-est de l'Australie. La police n'a donné aucune in-

formation dans l'immédiat sur le caractère intentionnel ou non de la collision. Les secours étaient en train "de soigner et de conduire à l'hôpital" 13 personnes, dont certaines grièvement blessées, ont déclaré les services des ambulances.

En janvier, une voiture avait délibérément foncé dans la foule dans le centre de Melbourne, faisant six morts. Au moment du drame, le conducteur, qui était soupçonné d'avoir poignardé son frère, était en train d'être pourchassé par la police.



BURKINA FASO: 38 morts et des centaines de blessés dans des accidents de la circulation en six mois



Un total de 38 personnes ont été tuées dans 3.327 accidents de la circulation qui ont aussi fait plusieurs centaines de blessés entre janvier et juin 2017 à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso.

Selon un rapport de l'Observatoire de sécurité de la commune de Ouagadougou (OSCO), la capitale a enregistré 1.630 accidents au premier trimestre de 2017.

Au Burkina Faso, selon les spécialistes, les causes et les facteurs favorisant les accidents

mortels sur les routes sont, entre autres, l'excès de vitesse, le manque de prudence et le non respect du code de la route.

Le pays a enregistré, entre 2010 et 2015, 84.117 accidents de la circulation qui ont fait 5.046 morts et 73.536 blessés, selon les chiffres officiels.

Il ressort qu'au Burkina Faso, 77,9% des accidents de la route sont liés à l'homme, 13,8% imputables au véhicule, 2,1% à l'état de la route et 6,2% des accidents concernent les autres facteurs.

220.000 enfants menacés par des mines dans l'est de l'Ukraine

Deux cent vingt mille enfants risquent leur vie à tout moment à cause des mines et d'autres engins explosifs dans la région est de l'Ukraine en guerre qui reste l'un des territoires les plus couverts de ce genre d'armes au monde, selon un rapport de l'ONU publié jeudi. "220.000 enfants qui vivent, jouent et vont à l'école dans des zones tapissées de mines antipersonnelles et autres explosifs", selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

"Il est inacceptable que des lieux où les enfants pouvaient jouer en toute sécurité il y a moins de quatre ans soient maintenant truffés d'explosifs mortels", a dit Giovanna Barberis, représentante de l'Unicef en Ukraine.

"Tous les acteurs du conflit doivent immédiatement mettre un terme à l'usage de ces armes cruelles qui ont contaminé des communautés et mis des enfants en danger permanent de blessure ou de mort", a-t-elle ajouté.

Des données établies entre janvier et novembre ont montré qu'en moyenne un enfant était victime chaque semaine du conflit le long de la ligne de front ukrainienne, une portion longue de 500 kilomètres qui divise les belligérants et où les combats sont les plus rudes, d'après ce rapport.

"Mines antipersonnelles et munitions non explosées sont la cause principale des accidents touchant les enfants, comptant approximativement pour deux tiers de l'ensemble des blessures et morts durant cette période", a expliqué l'UNICEF dans son rapport.

L'agence a averti que les armes explosives menaçaient aussi des infrastructures vitales car pourvoyant l'eau, le gaz ou l'électricité.

L'UNICEF a exhorté toutes les parties du conflit à s'engager de nouveau vers un accord de cessez-le-feu et autoriser le lancement d'activités de déminage et de remise en état.

Plus de 10.000 personnes sont mortes et 24.000 blessés depuis le début de la guerre en avril 2014.

APS

SÉISME EN IRAN: Un mort, une centaine de blessés



Le séisme de magnitude 5,2 qui a frappé mercredi soir l'Iran a fait un mort et une centaine de blessés au cours d'un mouvement de panique qui a suivi le tremblement de terre, a indiqué une source officielle jeudi. D'une magnitude de 5,2 selon le Centre sismologique de l'Université de Téhéran, le séisme est survenu vers 23H30 locales (20H00 GMT).

Une femme est morte dans la précipitation en s'enfuyant de sa maison à Malard, ville la plus proche de l'épicentre du séisme, à une quarantaine de kilomètres du centre de Téhéran, selon

l'agence Irna.

Cité par Irna, Morteza Salimi, chef de l'Organisation nationale des secours, a indiqué que "97 individus ont été blessés" dans les provinces de Téhéran, Alborz (voisine de Téhéran), et la ville de Saveh, à 110 kilomètres au sud-ouest de la capitale.

Selon plusieurs médias, tous ont été blessés dans la précipitation en quittant leur maison. Le séisme n'a pas fait de dégâts matériels, ont indiqué les autorités.

Selon le Centre sismologique, il a été suivi d'une douzaine de répliques de faible magnitude.

PHILIPPINES: Un ferry chavire avec 251 personnes à bord, des victimes à craindre



Un nombre "indéterminé" de victimes sont à craindre suite au chavirement jeudi au large des Philippines d'un ferry transportant 251 personnes, ont indiqué les garde-côtes de l'archipel. L'accident s'est produit au large de Real, alors que le ferry avait quitté ce port à 70 km à l'est de Manille et faisait route par mauvais temps vers l'île de Polillo, a précisé lors d'une conférence de presse Armand Balilo, porte-parole des garde-côtes.

"Nous avons entendu dire qu'il y avait des victimes, mais nous sommes toujours en train de le vérifier", a-t-il ajouté, précisant que des hélicoptères et des navires des sauveteurs en mer se rendaient sur les lieux de l'accident.

"Nous pensons que la météo est un des grands facteurs" de cet accident, a-t-il poursuivi en précisant que des embarcations se trouvant à proximité s'étaient portées au secours du ferry, dont il n'a pas donné le nom. Il a indiqué que le ferry avait quitté Real alors que le sud de l'archipel se prépare à l'arrivée de la tempête tropicale Tembin, qui devrait toucher terre vendredi matin.

Le ferry, a-t-il toutefois précisé, avait été autorisé à prendre la mer,

aucun bulletin météorologique spécial n'ayant été émis pour la zone de Real et Polillo, à l'est de l'île principale de Luzon. M. Balilo a indiqué que le ferry avait une capacité de 286 personnes.

Le gouvernement philippin a conseillé à des millions de Philippines de partir plus tôt que prévu s'ils comptent passer les fêtes de fin d'année dans leur province natale, en raison du mauvais temps attendu les prochains jours à cause de la tempête tropicale.

Mal entretenus et peu contrôlés, les ferries sont l'un des principaux moyens de transport dans l'archipel philippin, qui compte plus de 7.100 îles. Ils sont empruntés par des millions de personnes trop pauvres pour prendre l'avion.

Les accidents maritimes sont fréquents aux Philippines et sont le plus souvent dus à des normes de sécurité peu strictes, des contrôles laxistes et des navires surchargés.

Il y a 30 ans jour pour jour, le 21 décembre 1987, le ferry Dona Paz entra en collision aux Philippines avec un pétrolier, faisant plus de 4.300 morts. Cette tragédie est à ce jour le pire accident maritime de l'histoire en temps de paix.

CORÉE DU SUD: 16 morts dans l'incendie d'un immeuble

Seize personnes ont été tuées et 22 autres blessées jeudi dans l'incendie d'un immeuble hébergeant une salle de sport et un bain public à Jecheon, dans le centre de la Corée du Sud, selon les pompiers.

Des images de télévision ont montré des flammes et

d'épaisses colonnes de fumée s'échappant d'un immeuble de huit étages, tandis que plusieurs personnes étaient regroupées sur une terrasse en attendant les secours.

"Toutes les victimes ont été découvertes dans le sauna de l'immeuble", a déclaré un porte-parole des pompiers,

cité par l'AFP. L'incendie, qui a apparemment démarré dans un parking situé dans le bas de l'immeuble, était pratiquement sous contrôle mais le bilan pourrait s'alourdir, les sauveteurs n'ayant pas encore terminé leurs recherches dans le bâtiment, a précisé le porte-parole.

NIGERIA Des pirates kidnappent dix marins au large des côtes

Des pirates des mers ont kidnappé dix membres d'équipage, au large des côtes du sud-est du Nigeria, a indiqué jeudi le Bureau Maritime International (IMB). "Le 14 décembre 2017, à 32 miles nautiques au sud de Brass (Etat de Bayelsa, coeur pétrolier du pays), un cargo porte-conteneur a été attaqué et pris d'assaut par six pirates arrivés sur un petit bateau", a rapporté BMI. "Dix membres de l'équipage sont toujours portés disparus", note l'agence de sécurité internationale.

Selon Sea Guardian, une agence privée de surveillance des routes maritimes, "cette année seulement 56 marins (sans compter les 10 dernières victimes) ont été enlevés au large du Delta du Niger". "Le nombre d'attaques a fortement augmenté ces dernières semaines, avec 15 incidents rapportés", note également IMB.

Dans un rapport publié mi-octobre, IMB a déjà recensé 121 incidents dans les mers internationales

cette année, dont des tirs, des tentatives d'enlèvements et des détournements de bateau pour l'année 2017.

"Le Golfe de Guinée (Afrique de l'Ouest) reste une zone dangereuse", bien que le nombre d'attaques aient diminué dans le reste du monde, selon IMB. "Les eaux du Nigeria sont particulièrement risquées, notamment au niveau de l'Etat de Bayelsa, Bonny Island et Port Harcourt", région d'extraction de pétrole du premier exportateur d'or noir du continent africain, où les enlèvements augmentent. Alors que la situation s'est apaisée dans le Golfe d'Aden, à l'est du continent, c'est désormais le Golfe de Guinée - et ses 5.700 km de côtes - qui fait figure de nouvel épicentre de la piraterie maritime en Afrique.

CHOLESTÉROL

MÉFIEZ-VOUS DE CERTAINS ALIMENTS

Il faut suivre certaines recommandations pour maintenir votre cholestérol à un bon seuil. Il en est de même s'il est trop important et que vous devez le diminuer. Faut-il se priver de certains aliments ?

Doit-on cesser de manger des œufs ? Évidemment, quand on a trop de cholestérol dans le sang, il est recommandé d'en avaler peu dans son alimentation, même si celle-ci n'entre que pour une part modeste dans le total. Les œufs en étant plutôt bien pourvus, il est classiquement déconseillé d'en abuser. Cependant, tout le cholestérol de l'œuf est concentré dans le jaune, le blanc n'en contient pas du tout. Par ailleurs, les œufs apportent des protéines intéressantes. C'est pourquoi les médecins ne demandent pas de s'en priver totalement. « En cas de taux de cholestérol élevé, il est seulement recommandé de limiter sa consommation à 2 œufs entiers par semaine », confirme la diététicienne Véronique Liégeois.

Un conseil d'autant plus raisonnable que l'association entre la consommation d'œufs et l'augmentation du mauvais cholestérol a récemment été remise en question. Une étude a analysé la relation entre le nombre de jaunes d'œufs consommés par semaine par 123 personnes (âgées en moyenne de 62 ans) et l'importance de la plaque athéromateuse au niveau de leur artère carotide.

Conclusion : les personnes qui mangent 2 œufs ou moins ont une plaque significativement plus faible que celles qui en mangent 3 ou plus. Mais là où l'étude surprend, c'est qu'elle ne retrouve aucune relation directe entre le niveau de consommation d'œufs et les taux de cholestérol. Ce serait donc bien un facteur de risque (surtout pour les diabétiques), mais pas parce qu'il fait grimper le cholestérol.

Faut-il faire une croix sur le beurre et le fromage ?

Le cholestérol se trouve essentiellement dans les produits d'origine animale, plus particulièrement dans les aliments riches en acides gras saturés, dont les produits laitiers font partie. Pour réduire son taux de cholestérol, il est donc préconisé de diminuer sa consommation de beurre et de fromage. « Mais le régime conseillé dépend toujours de ce que les personnes mangent au départ, nuance le D^r Leclerc. En cas d'excès, on va leur dire, bien sûr, de diminuer



un peu la quantité de ces produits. Cependant, s'ils en mangent déjà raisonnablement, on leur suggérera plutôt d'autres modifications du mode de vie, susceptibles de diminuer leur risque cardiovasculaire.»

Même si manger beaucoup de graisses saturées augmente le niveau du mauvais cholestérol et diminue le taux du bon, il ne s'agit pas de les diaboliser et de les éliminer totalement de l'assiette.

Car la tentation est alors grande de remplacer leurs calories par davantage de glucides à index glycémique rapide (comme le pain ou les pâtes à farine blanche), ce qui n'est pas meilleur pour la santé ! Pour rééquilibrer favorablement nos apports en matières grasses, l'idée est de remplacer une bonne part des graisses saturées par

des acides gras mono et polyinsaturés, fournis notamment par les huiles végétales, les fruits secs oléagineux et les poissons gras.

Par ailleurs, les lipides contenus dans les produits laitiers ne constituent pas la seule menace. Comme le rappelle une analyse, il faut aussi se méfier des graisses cachées dans les aliments industriels, comme l'acide stéarique (E270) ou palmitique, qui peuvent représenter jusqu'aux deux tiers de notre consommation (charcuterie, plats cuisinés, pâtisseries, viennoiseries...).

Alors, concrètement, quelle est la portion raisonnable quotidienne pour les personnes souffrant d'hypercholestérolémie ? « En principe, on a droit à 5 ou 10 g de beurre (le petit carré du restaurant) par jour, par exemple sur les tartines du matin », rappelle Véronique Liégeois. Le D^r Lau-

rence Benedetti, micronutritionniste, autorise pour sa part à ses patients 3 portions de fromage par semaine (30 à 40 g).

Faut-il se méfier de la viande ?

Elle constitue une source importante d'acides gras saturés, dont les effets néfastes, en cas d'excès, ne sont plus à prouver. Et nombre de Français en consomment trop. Cependant, les viandes apportent aussi de précieuses protéines, des vitamines et des minéraux (fer, zinc, sélénium). C'est pourquoi il n'est pas obligatoirement conseillé de se convertir au végétarisme, mais plutôt de réduire globalement les apports à une portion de 60 à 120 g par jour.

Ce n'est pas tout, car le taux de lipides varie de 5 à 30 % selon l'espèce et la façon dont la bête a été engraisée (certains éleveurs font des efforts, comme ceux de la filière Bleu-Blanc-Cœur). Il dépend aussi du morceau : un rôti de porc est infiniment moins gras que les travers et mileux vaut choisir de l'onglet en bifteck plutôt qu'une entrecôte.

L'attitude raisonnable consiste à garder les viandes les plus grasses (agneau, mouton et certains morceaux du bœuf) pour les moments exceptionnels. Les consommateurs qui les apprécient pourront remplacer de temps en temps la viande par du tofu ou des galettes de soja, également riches en protéines, et qui ont en outre la vertu de faire baisser le cholestérol.

Les aliments les plus riches en cholestérol

Teneur en cholestérol par mg pour 100 g :

Cervelle :	2 200
Jaune d'œuf :	1 560
Bognons :	370
Foie :	265
Beurre :	260
Crème :	124
Fromage :	50 à 100
Poulet :	90
Poisson :	70

Un avocat par jour pour lutter contre le cholestérol

Selon une récente étude américaine, manger un avocat par jour serait un bon moyen de lutter contre le « mauvais » cholestérol au quotidien. A nous soupes, salades et smoothies ! En soupe, en salade, en smoothie... l'avocat, il est tout bon ! Et ses bienfaits sur notre santé ne sont plus à prouver : riche en antioxydants et en vitamine E, l'avocat serait un allié de poids pour lutter contre le vieillissement prématuré des cellules et même contre certains cancers. Hors de question de s'en priver !

Selon une récente étude américaine publiée dans le Journal of the American Heart Association, ce fruit pourrait également nous aider à lutter contre le « mauvais cholestérol ». En effet, l'avocat contient de l'acide oléique (environ 8 grammes par demi avocat), une

molécule bien connue pour son rôle favorable dans la régulation du taux de cholestérol dans le sang.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont analysé l'alimentation de 45 personnes, parmi lesquelles des individus obèses et en surpoids, pendant deux semaines. Résultat, les personnes qui consommaient un avocat par jour en moyenne ont vu leur taux de « mauvais » cholestérol diminuer de façon significative. Les scientifiques émettent quand même une réserve par rapport au guacamole... que nous avons tendance à grignoter accompagné de chips, de tortillas et autres biscuits apéritifs ultra riches en acides gras insaturés. On préférera donc le déguster en salade... ou avec des recettes plus exotiques.



**MÉFIEZ-VOUS
DES
ALIMENTS
ENRICHIS EN
POLYSTÉROL**

Les aliments enrichis en polystérol n'ont aucun effet bénéfique sur les maladies cardiovasculaires contrairement aux allégations des fabricants selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.

Sollicitée par l'association de consommateurs UFC Que Choisir, l'Anses a analysé les vertus soit disant « anticholestérol » des aliments enrichis en phytostérols comme les margarines ou yaourts. Elle a déclaré dans un communiqué que « les aliments enrichis en phytostérols, comme les margarines ou yaourts portant la mention «anticholestérol» sur l'emballage, n'ont aucun effet démontré pour abaisser le risque de maladie cardiovasculaire ».

«Alors que les consommateurs français ingurgitent chaque année plus de 7 000 tonnes de ces produits, il est inadmissible que subsistent des doutes sur l'innocuité de produits vendus au rayon frais au milieu d'anodins yaourts ou margarines », affirme l'association qui se félicite de l'avis de l'Anses.

«Les phytostérols ou stérols végétaux sont des composés naturels présents dans les plantes, notamment les graines et les oléagineux. Même si ces composés entrent en compétition avec le cholestérol au niveau de l'absorption intestinale et limitent ainsi son ingestion, aucun apport nutritionnel de référence n'est défini pour ces substances qui ne sont pas des molécules essentielles au fonctionnement de l'organisme» rappelle l'Anses dans son compte-rendu. De plus, si les phytostérols peuvent réduire en moyenne d'environ 10% le taux de cholestérol total et le teneur en LDL-cholestérol (le «mauvais cholestérol»), l'Anses précise que «chez près d'un tiers des consommateurs, ces aliments n'induisent pas de baisse du LDL-cholestérol et que leur bénéfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré».

Des risques cardiovasculaires

L'agence signale même que la consommation d'aliments enrichis en phytostérols pourrait augmenter le risque cardiovasculaire en raison d'une baisse de la concentration de bêta-carotène dans le sang. «Mais comme il n'existe pas d'étude portant sur les effets des phytostérols directement sur les maladies cardiovasculaires, on ne peut pas conclure à ce jour», explique l'Anses. L'Anses recommande aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de ne pas consommer ces produits et appelle les personnes au fort taux de cholestérol à consulter un médecin.

On n'a aucune raison de se priver d'œufs

Le cholestérol présent dans les aliments ne serait plus à bannir de nos assiettes, selon les résultats d'une étude scientifique réalisée par un comité d'experts américains. Ils n'augmenteraient pas le niveau de cholestérol dans le corps.

Pour contrôler son taux de cholestérol dans le sang, il ne serait plus nécessaire de réduire sa consommation d'œufs et de beurre. Des experts américains ont dévoilé que le cholestérol alimentaire ne serait pas lié à celui mesuré dans le sang. Un comité d'expert a remis aux autorités sanitaires fédérales américaines un rapport de recommandations alimentaires pour établir le nouveau guide diététique de 2015.

Le cholestérol présent dans les aliments est souvent montré du doigt par les cardiologues, comme le responsable de l'athérosclérose, (la formation de plaques à l'intérieur des artères). Il est donc recommandé de limiter son apport. Le guide diététique utilisé à ce jour a fixé à 300 milligrammes par jour la quantité de cholestérol pouvant être absorbée sans risque pour la santé, soit un steak de 300 grammes ou deux œufs. Pourtant, la conclusion de ce nouveau rapport indique que le cholestérol alimentaire pourrait être consommé sans modération.

«Les études ne montrent pas de corrélation mesurables entre la consommation de cholestérol et le taux de cette substance dans le sang», rappellent les auteurs de cette étude. «De ce fait, le cholestérol n'est pas un nutriment dont on doit s'inquiéter si on en consomme trop» concluent-ils.

Les graisses saturées ne doivent pas être consommées sans modération

En revanche, les graisses saturées présentes dans les protéines animales (œufs, viandes et produits laitiers) et l'huile de palme et de coco sont toujours montrés du doigt par les experts. «La consommation de ces graisses ne doit pas dépasser 8% du total des 2000 calories absorbées en moyenne quotidiennement» affirment-ils. Ce taux était fixé à 10% par le guide diététique qui remonte à 2000.

«La surconsommation de graisses saturées



est un sujet d'inquiétude surtout chez les plus de 50 ans», expliquent les chercheurs. Le rapport rappelle aussi l'importance de manger des fruits et des légumes, des fibres et des acides gras tels qu'oméga-3, 6 et 9.

«Un régime riche en légumes, fruits, céréales entières, fruits à coque et graines, et pauvre en calories provenant de la viande, est plus sain et a un moindre impact environnemental que le régime alimentaire actuel aux États-Unis», rappellent tout de même les auteurs de ce rapport.

LA VITAMINE B3 SERAIT INEFFICACE

La vitamine B3, ou niacine, est souvent prescrite aux patients ayant trop de cholestérol pour prévenir les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus. Pourtant, selon une nouvelle étude, cette vitamine serait inefficace. La vitamine B3 ou niacine, est prescrite depuis 50 ans aux personnes ayant un taux élevé de cholestérol. Cette vitamine est censée prévenir les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus chez des patients à haut risque d'accident cardiovasculaire. Pourtant, une étude publiée dans le très sérieux *New England Journal of Medicine* semble indiquer que ce traitement serait, dans le meilleur des cas, inefficace, et dans le pire des cas, qu'il comporterait des risques. «On compte un décès supplémentaire par groupe de 200 personnes que l'on place sous niacine. Au vu de ces si-

gnaux, c'est un traitement inacceptable pour la majorité des patients. La prescription de niacine devrait être réservée à des patients à très haut risque d'AVC ou de crise cardiaque, qu'on ne peut pas placer sous statines et pour qui aucune autre option thérapeutique n'est possible» écrit le Dr Donald Lloyd-Jones, de la Northwestern University, dans un éditorial de la revue médicale.

9% de risques de décès en plus

A l'origine de ce coup de colère, cette étude menée auprès de plus de 26 000 patients à risque cardiovasculaire et sous statines.

Certains de ces patients ont pris de la niacine, et d'autres un médicament placebo. Et les statistiques indiquent que la niacine augmente de 9% le risque de décès, au lieu de le réduire. La



vitamine B3 aurait, en outre, de nombreux effets indésirables : problèmes de foie, infections, saignements importants, goutte, glycémie irrégulière chez des diabétiques, et même survenue d'un diabète chez des patients en bonne santé au début de l'étude.

«Réduire le «mauvais cholestérol avec les statines et un mode de vie plus sain reste l'approche la plus efficace pour prévenir un AVC ou une crise cardiaque chez des patients à risque», conclut le Dr Neil Stone, qui a mené l'étude.

AFRIQUE DU SUD: Le nouveau président de l'ANC s'engage à éradiquer la corruption



Le nouveau président du Congrès national africain (ANC) au pouvoir en Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, s'est engagé à éradiquer la corruption et à accélérer la transformation de l'économie.

"Nous devons mettre un terme à la corruption et nous devons le faire immédiatement", a déclaré M. Ramaphosa lors d'un discours prononcé dans la nuit de mercredi à jeudi devant quelque 5.000 délégués de l'ANC réunis à Johannesburg.

"Nous devons aussi agir avec courage contre les accusations de corruption et d'abus de pouvoir dans nos propres rangs", a affirmé l'actuel vice-président sud-africain. M. Ramaphosa a été élu lundi à la présidence de l'ANC, où il a succédé à l'actuel chef de l'Etat Jacob Zuma. Il a devancé d'une courte tête son unique rivale, l'ancienne patronne de l'Union africaine (UA) et épouse de M. Zuma, Nkosazana Dlamini Zuma.

Lors de son discours, il s'est réjoui que le parti de l'icône Nelson Mandela ait maintenu son unité, malgré ses fractures.

"Nous sommes toujours là 106 ans après (la création du parti), nous sommes vivants, nous dirigeons (le pays) et nous avons l'intention de rester", a-t-il lancé.

M. Ramaphosa a également promis d'accélérer la "transformation radicale" de l'économie au profit de la majorité noire du pays, dont une large majorité vit toujours dans la pauvreté un quart de siècle après la chute de l'apartheid. Conformément aux résolutions adoptées pendant la conférence, il a confirmé que son parti souhaitait modifier la Constitution pour autoriser, sous conditions, l'expropriation des terres sans compensation, un sujet très sensible en Afrique du Sud.

"L'expropriation sans compensation doit faire partie des mécanismes à la disposition du gouvernement", a-t-il dit, "mais sans déstabiliser la production agricole ou l'économie". La majorité des terres du pays appartient à la minorité blanche. L'ANC dirige l'Afrique du Sud depuis sa victoire lors des premières élections libres de l'histoire du pays en 1994.

MALI: Cinq terroristes tués par l'armée dans le centre du pays



L'armée malienne a annoncé jeudi avoir tué cinq terroristes et perdu un militaire en repoussant une attaque près de Niono, dans le centre du pays.

Une des positions de l'armée malienne près de Niono a été attaquée vers 01h30 GMT "par des terroristes", a annoncé l'armée dans un premier communiqué.

Les militaires maliens ont "vigoureusement réagi, repoussant ainsi les assaillants", qu'ils ont pris en chasse, mais ont perdu un soldat et un véhicule, selon le texte. Ils ont ensuite "tué cinq assaillants", a affirmé l'armée malienne dans un communiqué publié quelques heures plus tard.

Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes terroristes liés à Al-Qaïda, avant d'en être chassés par une intervention militaire internationale en 2013.

Mais des zones échappent encore au contrôle des forces maliennes et de la force de l'ONU (Minusma), régulièrement visées par des attaques.

SOUDAN DU SUD : Six travailleurs humanitaires « sains et saufs » (ONU)

Le coordinateur de l'ONU pour les affaires humanitaires au Soudan du Sud, Alain Noudéhou a annoncé mercredi que six travailleurs humanitaires portés disparus dans le nord-ouest du pays étaient "de retour sains et saufs".

Dans un communiqué, Alain Noudéhou "a salué la nouvelle du retour sain et sauf de six travailleurs humanitaires portés disparus il y a quatre jours", en remerciant particulièrement le Programme alimentaire



mondial (PAM). Les six humanitaires, un étranger et cinq Sud-Soudanais, employés de deux organisations internationales et d'une locale, avaient disparu alors qu'ils se déplaçaient vers l'Est sur la route reliant Raga à Wau, ville située dans une région où de très intenses combats ont

eu lieu au printemps dernier.

Parallèlement, le gouvernement du Soudan du Sud et les rebelles emmenés par l'ancien vice-président Riek Machar s'étaient mutuellement accusés de s'en être pris à des humanitaires dans cette zone.

L'ONG française Solidarités International avait annoncé plus tôt dans la journée que les trois travailleurs humanitaires dont elle était sans nouvelles depuis dimanche étaient "hors de danger" et avaient été "récupérés" mercredi.

Outre ses "trois équipiers", Solidarités International, basée à Paris, avait assuré dans un communiqué que "tous les autres staffs (employés, ndlr) des autres ONG impliqués dans l'incident de sécurité" de dimanche étaient "maintenant hors de danger", sans plus de précisions.

Le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile ayant fait des dizaines de milliers de morts.

UGANDA: Les députés suppriment la limite d'âge de 75 ans pour être candidat à la présidentielle

Les députés ougandais ont approuvé mercredi à une très large majorité la suppression de la limite d'âge pour être élu président, ouvrant la voie à une nouvelle candidature en 2021 du chef de l'Etat, Yoweri Museveni, 73 ans.

L'amendement visant à amender la Constitution a été adopté par 315 voix contre 62, et deux abstentions, à l'issue de trois jours de débats.

Le Parlement ougandais est largement dominé par le parti au pou-

voir. Le projet de loi adopté mercredi réintroduit une limite au nombre de mandats présidentiels, qui avait été supprimée en 2005, mais cette limite à deux mandats n'entrera en vigueur qu'après la prochaine élection - permettant ainsi à Yoweri Museveni de se présenter à nouveau à deux reprises.

Le mandat des députés a lui été rallongé de deux ans, passant de cinq à sept années, repoussant ainsi les prochaines législatives à 2023.

Pour l'avocat et défenseur des droits de l'homme Nicholas Opiyo, ces décisions "constituent un revirement pour le processus démocratique en Ouganda".

Le porte-parole du parti au pouvoir, le Mouvement de résistance nationale (NRM), Rogers Mulindwa, a assuré que la loi n'était pas faite pour bénéficier au chef d'Etat actuel, mais destinée à lutter contre la "discrimination" par l'âge.

RD CONGO : La FAO et le PAM unissent leurs efforts pour lutter contre la faim au Kasai

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) unissent leurs efforts afin d'améliorer l'accès à la nourriture de plus de 100.000 personnes au Kasai, en République démocratique du Congo (RDC), selon un communiqué publié mercredi par l'ONU.

"Grâce à cette importante contribution, nous sommes en mesure de redoubler d'efforts et de travailler ensemble en étroite collaboration pour empêcher les populations, et notamment les enfants, de mourir de faim et de malnutrition", a déclaré Alexis Bonte, le représentant de la FAO par intérim en RDC.

"Ces interventions protégeront non seulement les personnes vulnérables, mais aideront aussi à relancer la production agricole et renforceront la cohésion sociale dans les communautés touchées par la crise", a souligné de son côté le représentant du



PAM dans le pays, Claude Jibidar.

Les deux agences onusiennes intensifieront leur aide alimentaire grâce à un financement de 10 millions de dollars du gouvernement belge.

Quelque 18.000 ménages - déplacés, rapatriés ou familles d'accueil - bénéficieront de cette aide.

Dans le cadre du projet, le PAM distribuera de la farine de maïs enrichie, des légumineuses, de l'huile végétale enrichie et du sel iodé, ainsi que de l'argent.

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, ainsi que les femmes enceintes et allait-

tantes, seront pris en charge pendant trois mois avec des suppléments nutritifs spéciaux.

Pour sa part, la FAO fournira des kits pour cultiver des légumes - houe, râtelier, pelle, arrosoir, semences de légumes et de fruits - qui permettront à chaque famille de manger à sa faim pendant deux mois et de vendre le surplus.

Le projet prévoit des formations en élevage de cochons d'Inde comme source de protéines et en traitement et commercialisation du bambou comme bois de chauffage, ustensiles de cuisine, paniers,

canoës, matériel de pêche et clôtures.

Les jardins potagers à proximité des centres de santé et des associations de femmes fourniront, quant à eux, des micronutriments, tels que le fer et le zinc, aux enfants souffrant de malnutrition et aux femmes enceintes et allaitantes. L'initiative conjointe de la FAO et du PAM sera menée en partenariat avec le ministère de l'Agriculture de la RDC et des ONG locales.

Mais, bien qu'elle arrive à point nommé, ce programme ne saurait répondre toute seule à l'immensité des besoins humanitaires.

Le conflit au Kasai, anciennement une région productrice de maïs, a forcé un million de personnes à quitter leurs foyers et à abandonner leurs terres.

Quelque 3,2 millions de personnes souffrent actuellement de faim aiguë et la malnutrition infantile est largement répandue.

ONU - PALESTINE

Vote écrasant contre la décision américaine sur al-Qods occupée

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté jeudi à New York la résolution condamnant la décision américaine sur al-Qods occupée, en affirmant que toute action visant à modifier le statut de la Ville sainte est nulle et non avenue.

La résolution a recueilli 128 voix pour et 9 voix contre à l'issue d'un vote massif qui a marqué l'isolement des Etats-Unis à l'ONU sur la question d'al-Qods.

Le décompte relève également 35 abstentions.

C'est un véritable camouflet infligé aux Etats-Unis qui la veille du scrutin ont menacé de couper les aides aux pays qui vont soutenir la résolution.

Le président Donald Trump et son ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley ont intensifié ces deux derniers jours l'escalade verbale contre les pays qui s'opposent à leur décision.

Le texte adopté reprend pratiquement les mêmes termes du projet de résolution auquel les Etats-Unis ont opposé leur veto lundi dernier.

La résolution, présenté par le Yémen et la Turquie au nom des pays arabes, souligne qu'al-Qods occupé est "une question relevant du statut



final et qui doit être réglé par la voie de la négociation, comme le prévoient les résolutions pertinentes des organes de l'Organisation des Nations Unies" et déplore au plus haut point les récentes décisions relatives à son statut".

Elle "affirme que toute décision ou action qui visent à modifier le caractère, le statut ou la composition démographique de la Ville sainte n'ont aucun effet juridique, sont nulles et non avenues".

Le texte demande à tous les Etats de s'abstenir d'établir des missions diplomatiques dans la Ville sainte, en application de la résolution 478 (1980) du Conseil de sécurité.

Appelant à nouveau à "inverser les tendances négatives sur le terrain qui

mettent en péril la solution à deux Etats", la résolution a demandé de mettre fin à l'occupation israélienne afin de parvenir à une paix globale au Moyen-Orient.

Prenant la parole peu avant le vote, le ministre des Affaires étrangères de la Palestine, Riyad al-Malki a déclaré que la décision américaine affectait "le statut des Etats-Unis dans le processus de paix et non pas celui de la Ville sainte", affirmant que les palestiniens n'allaient pas être intimidés par les menaces proférées par les Etats-Unis.

"Ceux qui veulent la paix doivent voter pour la paix", a-t-il lancé aux délégations des pays présentes à cette session d'urgence sur al-Qods.

VOTE À L'ONU SUR EL-QODS: Les Palestiniens se félicitent du soutien international

Les Palestiniens se sont félicités du vote jeudi de l'Assemblée générale de l'ONU qui a adopté à une large majorité une résolution condamnant la décision des Etats-Unis de reconnaître El-Qods comme capitale d'Israël.

"Cette décision réaffirme que la juste cause des Palestiniens bénéficie du soutien du droit international (...) Nous allons poursuivre nos efforts à l'ONU et dans d'autres forums internationaux pour mettre fin à l'occupation (israélienne) et créer un Etat palestinien avec comme capitale El-Qods Est", a affirmé le porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas.

"Aucune décision d'aucune partie ne peut changer la réalité: El-Qods est un territoire occupé aux termes du droit international", a ajouté le porte-parole, Nabil Abu Rodeina.

Sur les 193 pays membres de l'ONU, 128 ont voté pour cette résolution et neuf contre, 35 pays décidant de s'abstenir lors d'un scrutin que le président américain Donald Trump avait promis de scruter de près, menaçant de représailles financières ceux qui soutiendraient le texte.

Erdogan appelle Trump à revenir « sans délai » sur sa décision

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a exhorté jeudi son homologue américain Donald Trump à revenir "sans délai" sur sa décision de reconnaître El-Qods comme capitale d'Israël, après le vote par l'ONU d'une résolution condamnant cette mesure.

"Nous accueillons avec un grand plaisir le soutien écrasant de l'Assemblée générale de l'ONU à une résolution historique sur El-Qods", a déclaré M. Erdogan sur Twitter.

"Nous attendons de l'administration Trump qu'elle revienne sans délai sur sa décision regrettable, dont l'illégalité a été clairement établie" lors de ce vote, a ajouté le chef de l'Etat turc.

L'Assemblée générale de l'ONU a largement validé jeudi une résolution condamnant la reconnaissance par Washington, le 6 décembre, d'El-Qods comme capitale d'Israël.

Sur les 193 pays membres de l'ONU, 128 ont voté pour cette résolution et neuf contre, 35 pays décidant de s'abstenir.

Vingt-et-un pays n'ont pas pris part au vote. Avant le scrutin à l'ONU, M. Erdogan avait vivement critiqué M. Trump, l'accusant de vouloir "acheter" des voix après que celui-ci eut menacé de réduire les aides financières aux pays qui voteraient en faveur de la résolution.

"Monsieur Trump, vous n'arriverez pas à acheter la volonté démocratique de la Turquie contre des dollars", avait notamment lancé le chef de l'Etat turc.

Ce dossier a par ailleurs provoqué des frictions diplomatiques entre la Turquie et Israël, deux pays qui ont normalisé leurs relations l'an dernier après six années de froid.

Israël a annexé la partie orientale d'El-Qods, dont elle a pris le contrôle pendant la guerre de 1967, puis voté en 1980 une loi faisant de la Ville sainte sa capitale "indivisible".

Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale et les Palestiniens considèrent El-Qods-Est comme la capitale de leur futur Etat.

APS

AL QODS :

La communauté internationale rejette les menaces américaines, Washington isolé

L'Assemblée générale de l'ONU a voté massivement jeudi pour la résolution condamnant la décision américaine sur El-Qods occupé, rejetant les menaces proférées par les Etats-Unis à l'encontre des pays qui s'opposent à leur démarche.

La résolution a recueilli 128 voix pour et 9 voix contre à l'issue d'un vote écrasant qui a marqué l'isolement des Etats-Unis à l'ONU sur ce dossier.

Le décompte relève également 35 abstentions.

C'est un véritable camouflet infligé aux Etats-Unis qui ont menacé, la veille du scrutin, de couper leurs aides aux pays votant pour la résolution.

Le président Donald Trump et son ambassadrice auprès de l'ONU, Nikki Haley, ont intensifié ces deux derniers jours l'escalade verbale contre ces pays.

A la veille du vote, Nikki Haley a adressé des messages à plusieurs délégations dans lesquels elle les a informés qu'elle a été "chargée par le président Trump de surveiller attentivement le vote" et qu'elle allait "noter les noms" des pays qui vont s'exprimer contre la décision américaine.

Cette lettre menaçante et grossièrement inopportune, dont l'objectif est de porter atteinte à la souveraineté du Botswana, en tant que pays indépendant, constitue un précédent diplomatique", a réagi le ministère des Affaires étrangères Botswanais dans un communiqué.

"Par Conséquent le Botswana ne sera pas intimidé par de telles menaces et va exercer sa souveraineté et son droit de vote conformément aux principes de sa politique étrangère", a relevé le communiqué, relayé à New York.

"Un Etat membre des Nations Unies a menacé tous les Etats membres.

On nous a tous demandé de voter non ou d'en subir les conséquences", s'est indigné le chef de la diplomatie turque, Mevlut Cavusoglu, qui s'est déplacé à New York pour prendre part à cette session d'urgence sur El-Qods.

Mevlut Cavusoglu a indiqué que les Etats-Unis ont menacé de couper l'aide au développement à certains pays, qualifiant ce comportement d'"intimidation".

"C'est immoral de penser que les votes des Etats membres sont négociables et qu'on peut les vendre", a dénoncé le ministre turc.

"Vous êtes peut être forts mais cela ne veut pas dire que vous avez raison", a-t-il lancé à l'adresse de la délégation américaine présente à l'Assemblée générale.

Qualifiant le vote d'"historique", le ministre turc a indiqué que l'adoption de cette résolution ouvrirait la voie à la paix et à la justice au Moyen-Orient Mercredi, à la veille du scrutin, les coauteurs de la résolution, à savoir la Ligue Arabe et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et auxquelles s'est joint le groupe des Non-Alignés à l'ONU, ont multiplié les appels au vote en soutien au peuple palestinien.

Leur démarche fructueuse visait à contrer les menaces américaines dans le sillage des messages d'intimidation envoyés par la délégation américaine à New York pour forcer certains pays à rejeter la condamnation des Etats-Unis.

Peu avant le vote, le message de la quasi majorité des délégations et des représentants des pays qui sont intervenus était unanime : Condamnation de la décision américaine et soutien indéfectible à la solution à deux Etats et au droit des Palestiniens à un

Etat indépendant avec El-Qods-Est occupé comme capitale.

Ce vote écrasant a enregistré le soutien des quatre membres permanents du Conseil de sécurité, la Russie, le Royaume Uni, la Chine et la France, qui ont tous rejeté la décision du président américain de reconnaître El-Qods occupé comme capitale d'Israël.

La résolution "affirme que toute décision ou action qui visent à modifier le caractère, le statut ou la composition démographique de la Ville sainte n'ont aucun effet juridique, sont nulles et non avenues".

Et "déplore au plus haut point les récentes décisions relatives à son statut".

Le texte adopté reprend pratiquement les mêmes termes du projet de résolution auquel les Etats-Unis ont opposé leur veto lundi dernier.

Mais marque surtout une nouvelle victoire diplomatique pour la cause palestinienne malgré qu'il ne soit pas aussi contraignant que ceux adoptés par le Conseil de sécurité.

Son adoption mettrait plus de pression politique sur les Etats-Unis, actuellement isolés à l'ONU sur la question d'El-Qods.

La décision américaine "affecte le statut des Etats-Unis dans le processus de paix et non pas celui de la Ville sainte", a déclaré le chef de la diplomatie palestinienne, Riyad al-Malki, qui a pris part à cette réunion extraordinaire de l'Assemblée générale.

L'Autorité palestinienne a déjà signifié que la relation de confiance est rompue avec les Etats-Unis, désormais disqualifiés du rôle de sponsor de paix.

La Maison Blanche se prépare aux conséquences du déraillement du processus de l'aveu même des responsables de l'administration américaine.

FRANCE-ALGÉRIE

Le dossier des crânes de résistants algériens est venu réveiller «la séquence sanglante» de la colonisation

Le dossier des crânes de résistants algériens est venu réveiller la «séquence sanglante» de la colonisation française, a affirmé mercredi à Paris, l'historien Benjamin Stora qualifiant la question mémorielle entre la France et l'Algérie de «très lourde».

«La question des crânes de résistants algériens, détenus au Musée de l'homme de Paris depuis près de deux siècles, est venue réveiller cette séquence sanglante de la colonisation et de cette guerre de conquête poursuivie 20 ans après le Traité de la Tafna, signé par l'Emir Abdelkader en 1837», a-t-il expliqué dans une intervention au colloque organisé par l'association «Espace national Histoire et Mémoires Guerre d'Algérie» (ENHMGA), intitulé «Guerre d'Algérie: l'histoire, les mémoires».

L'intervention de Benjamin Stora, ayant pour thème «Les mémoires blessées de la guerre d'Algérie», a tenté d'apporter des réponses à la problématique de l'apaisement des mémoires entre les deux pays, malgré, 60 ans après, la publication d'une multitude d'études et de recherches.

«Dans le traitement du dossier mémoriel entre la France et l'Algérie, il ne faut jamais oublier les Algériens qui ont vécu la colonisation et la guerre d'Algérie de manière très dure, notamment avec les exactions, les tueries, les déportations de la population qui était essentiellement paysanne», a-t-il expliqué.

Pour Benjamin Stora, l'histoire commune des deux pays a été bâtie différemment sur des socles nationalistes différents, soulignant que si le nationalisme français s'est construit sur le colonialisme et la conquête de l'Algérie, le nationalisme algérien s'est construit, pour sa part, sur le refus du colonialisme, et la guerre de li-



bération «a légitimé la nation qui s'est constituée dans le temps», d'où, a-t-il poursuivi, la difficulté mémorielle qui est «très lourde» pour les deux pays en raison du «choc de deux nationalismes».

Il a expliqué dans ce contexte qu'il est «quasi impossible d'écrire une histoire commune, parce qu'il y a des histoires parallèles qui se sont construites dans le rapport entre une société dominée (Algérie) qui a gagné en fin de course et une société dominante (France) qui est vaincue», admettant que cette histoire «peut être partagée», mais «il va falloir du temps».

Toutefois, il a reconnu que malgré cette difficulté, la coopération entre les deux pays sur la question mémorielle est «importante», tenant pour preuve les dernières

annonces du président français Emmanuel Macron, faites à Alger lors de sa visite, au sujet de l'accord favorable de son pays pour restituer à l'Algérie les crânes des 36 résistants algériens et donner les copies des archives d'avant 1962.

Le colloque organisé par l'ENHMGA, est le deuxième du genre en l'espace de deux mois, dans le cadre du programme de l'association pour faire connaître aux Français la réelle histoire de la guerre de libération nationale et de la colonisation française.

Le premier sur «La guerre d'Algérie au cinéma» tenu en octobre dernier, a mis en relief le problème de la censure en France sur la guerre qui a continué même après l'indépendance de l'Algérie.

JIJEL : Ouverture demain du 3^e colloque national sur Ferhat Abbas

Le troisième colloque national sur Ferhat Abbas (1899-1985) sera ouvert dimanche prochain à Jijel, a annoncé jeudi à l'APS le directeur de la maison de la Culture Omar oussedik.

Organisée par cette dernière en collaboration avec l'université Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel, la direction de la jeunesse et des sports, la direction des Moudjahidine et l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), cette rencontre placée sous le thème «Ferhat Abbas, le militant calme et le moudjahid symbole», prévoit plusieurs communications dans son programme, a précisé Hakim Djemaa.

Des interventions intitulées «L'évolution intellectuelle du discours de Ferhat Abbas» du journaliste et chercheur en histoire Mohammed Abbas et «Le mouvement national algérien, Ferhat Abbas comme modèle» qui sera animée par Hassan El Said, chercheur universitaire sont au programme de ce colloque national, en sus de témoignages des membres de la famille du défunt et de Hadj Bousaad Mokhtar, un ancien militant de l'Union démocratique pour le manifeste Algérien (UDMA), a-t-on noté. Un hommage sera rendu, à cette occasion, à Halim Abbas, fils du défunt Ferhat Abbas, et une stèle commémorative sera inaugurée au douar de Bouafrroune, dans la commune de Oudjana, lieu de naissance du premier président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), a précisé le responsable Le programme de cette édition comporte aussi des expositions-photos, d'objets personnels et des ouvrages de Ferhat Abbas, et verra la projection d'un film documentaire sur la vie et le parcours du militant et homme d'Etat, réalisé par le journaliste Khalil Hadena, a-t-il indiqué. Diplômé docteur en pharmacie en 1933, Ferhat Abbas, homme d'Etat et militant de la cause nationale, est l'auteur de plusieurs ouvrages dont «La nuit coloniale», «Autopsie d'une guerre», «Le jeune algérien» et «Demain se lèvera le jour».

TISSEMSILT

Le rôle des habitants de l'Ouarsenis dans la préservation de l'identité nationale mis en exergue

Le rôle des habitants de l'Ouarsenis dans la préservation de l'identité nationale a été mis en exergue lors d'une conférence abordant, mercredi à Tissemsilt, les contributions à la mémoire nationale. Le directeur du centre universitaire de Tissemsilt, le spécialiste en archéologie, Abdelkader Dahdouh, a affirmé que les habitants de l'Ouarsenis ont contribué à la préservation de l'identité nationale en résistant au colonialisme romain, à l'instar de plusieurs régions du pays. Cette résistance reflète l'attachement indéfectible des Algériens à leur patrie à travers les siècles, a-t-il souligné, rappelant que les habitants de l'Ouarsenis se sont attachés à leur identité arabe, amazighe et musulmane en dépit de toutes les tentatives du colonisateur français de faire diversion dans la société algérienne. Pour sa part, l'enseignant au centre universitaire de Tipasa, Miloud Guerdane, a rappelé la résistance farouche des habitants de l'Ouarsenis à l'occupation romaine, byzantine et vandale, citant comme exemple la révolution Amtalas contre l'occupation vandale de la région de l'Ouarsenis. L'universitaire



du Centre universitaire de Tissemsilt, M'hamed Aissani, a indiqué que le concept de l'identité nationale algérienne a été liée à travers l'histoire à la cohésion et à l'attachement du citoyen algérien à sa terre, sa patrie et à la solidarité entre les membres de la société consacrée par la constitution algérienne avec comme constantes l'islam, l'arabité et l'amazighité. Cette rencontre a été mise à profit par le chercheur en histoire de la guerre de libération nationale, Mohamed Chebli, pour souligner le rôle du musée du Moudjahid de Tissemsilt dans l'enrichissement et la préservation

de la mémoire nationale, grâce à l'intensification de l'enregistrement des témoignages des moudjahidine et ceux ayant vécu la guerre de libération nationale et l'organisation des visites au profit des élèves aux vestiges et aux faits de cette glorieuse guerre de libération dans la région. Initiée par le musée national du Moudjahid, en coordination avec le centre universitaire de Tissemsilt et la direction des moudjahidine, cette conférence a regroupé des étudiants, des chercheurs, des historiens, des autorités de la wilaya et des membres de la famille révolutionnaire.

APS

COLLOQUE NATIONAL SUR "L'HISTOIRE DANS L'ŒUVRE DE TAHAR OUETTAR" (1936-2010)

Les écrits de Tahar Ouettar relatent les changements historique et social de l'Algérie

Les participants à un colloque national sur «l'histoire dans l'œuvre de Tahar Ouettar» (1936-2010) ouvert mercredi à Annaba ont estimé que «ses écrits ont relaté les changements historique et social de l'Algérie».

Toutes les œuvres de cet écrivain ont mis en avant «un pan de l'histoire de l'Algérie à travers des romans qui tout en portant l'empreinte du patrimoine populaire et reflétant l'identité algérienne, ont su apporter une vision prospective de la société actuelle», ont-ils indiqué lors de ce colloque de deux jours organisé à la bibliothèque centrale d'Annaba.

Dans son intervention intitulée : «Ce qui nous reste aujourd'hui de Tahar Ouettar», l'écrivain et romancier, Waciny Laredj, est revenu sur «les luttes de Ouettar» pour la création d'un espace réunissant écrivains et auteurs de tous bords, rappelant qu'il avait à cet effet fondé l'association culturelle «Al Djahidhiya», du nom du poète arabe Al Dajhidh (776-868), qui décerne chaque année un prix pour les jeunes écrivains et poètes du monde arabe.

L'œuvre de Ouettar porte «une empreinte singulière» car, a-t-il attesté, «tout en préservant la mémoire elle a su s'adapter à son époque». «C'est en quoi elle (l'œuvre) reste une référence pour de nombreux écrivains contemporains».

Lors de cet événement organisé par la bibliothèque centrale d'Annaba en



collaboration avec la direction de la culture, plusieurs conférences traitant de «l'histoire de l'Algérie dans l'œuvre de Tahar Ouettar» seront présentées par des écrivains et des académiciens, venus des universités d'Alger, Constantine, Annaba, Khenchela, Sétif et M'sila. Tahar Ouettar était l'un des auteurs algériens en langue arabe les plus prolifiques. Parmi ses romans, figurent «Al-Laz», «Zilzel» (Séisme), «Le pêcheur et le palais», «Noces de mulet et Rommana».

Au théâtre, on lui doit «Sur l'autre rive» et «Le fugitif». Il est aussi l'auteur de nouvelles comme «Les martyrs reviennent cette semaine» et «Fumée dans mon cœur». Tahar Ouettar avait remporté en 2005 le prix Sharjah de l'UNESCO pour la culture arabe.

RESTAURATION DE LA CASBAH D'ALGER:

Les pouvoirs publics déterminés à relever le défi en respectant les normes techniques

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé jeudi à Alger que les pouvoirs publics étaient déterminés à «relever le défi» de la restauration de la Casbah d'Alger, en respectant les normes techniques arrêtées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour la protection des sites classés patrimoine mondial.

A une question orale, M. Ouyahia a précisé dans une réponse, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, que la «restauration de la Casbah d'Alger constitue un défi majeure pour les pouvoirs publics en égard aux problématiques juridiques, administrative et financières rencontrées, soutenant que ces derniers étaient «déterminés à relever le défi en prenant en considération l'impératif respect des normes techniques arrêtées par l'UNESCO pour la protection des sites classés patrimoine mondial».

Le Premier ministre a mis en exergue l'importance que revêt la Casbah d'Alger, en tant que l'un des plus vieux sites urbains surplombant la Méditerranée, ajoutant que la classification par l'UNESCO de cet héritage historique sur la liste du patrimoine culturel mondial en 1992 témoigne de la valeur et de l'importance que revêt cette ville antique.

La préservation et la protection de ce site civilisationnel, qui a une symbolique particulière pour les Algériens, figure parmi les préoccupations majeures des pouvoirs publics qui s'attendent à lui redonner son lustre d'antan», a indiqué M. Ouyahia. Soulignant les différentes initiatives de restauration de ce site historique et culturel, il a rappelé les premières démarches d'urgence entreprises au début des années soixante-dix, et ce en dépit du manque de moyens et des compétences en la matière outre l'absence d'un cadre juridique et de normes régissant les dif-



férents aspects relatifs à la protection du site.

L'Etat a approuvé un dispositif juridique cohérent définissant les conditions et normes devant être respectées dans la restauration, la réhabilitation et la protection du patrimoine, a rappelé M. Ouyahia, citant dans ce cadre la loi N 04-98 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel et l'ensemble des textes d'application y afférents dont le décret exécutif N 03-322 du 5 octobre 2003 portant maîtrise d'œuvre relatives aux biens culturels immobiliers protégés. Ces dernières années, l'intérêt des pouvoirs publics a été focalisé dans le cadre de ce dispositif juridique et de la dynamique de développement qu'a connu le pays sur «la réhabilitation et la restauration de cette cité antique en procédant dans un premier temps, vertu du décret exécutif N 05-173 du 09 mai 2005 portant création et délimitation du secteur sauvegardé «la Casbah d'Alger», à la réalisation des

études nécessaires et au parachèvement de toutes les procédures qui ont abouti à l'élaboration d'un plan permanent de préservation et de restauration de ce secteur sauvegardé.

Le projet a fait l'objet de suivi permanent par le gouvernement, en témoignent les Conseils interministériels consacrés à l'évaluation du taux de réalisation de ce plan, a-t-il indiqué, précisant que la première phase de mise en œuvre a renfermé une série d'opérations urgentes.

Il s'agit de la restauration de 212 bâtisses, dont 7 sont classées sites historiques, 5 anciennes mosquées, 9 demeures historiques et 57 espaces», en sus du relogement de 411 familles et le nettoyage de 114 sites, une opération qui s'est soldée par l'évacuation de 130 000 m3 de débris et d'ordures ménagères.

Les rapports périodiques sur l'état d'avancement de l'ensemble des opérations de restauration ont mis en exergue la pertinence de transférer le

projet à la wilaya d'Alger, en vue de garantir la coordination entre les différents secteurs et instances concernées et de surmonter les problèmes liés à la situation juridique des propriétaires», a fait observer le Premier ministre.

C'est ainsi que des travaux de restauration de plusieurs sites archéologiques et religieux ont été lancés au niveau de la ville, à l'instar de Djamaa El Berani et ses dépendances et Dar El Baroud (le poudrière) au palais du Dey et le palais Hassan Pacha, outre 7 bâtisses situées au cœur de la Casbah, dont l'ancien siège du théâtre national et les demeures historiques ayant servi d'abri pour les moudjahidine durant la glorieuse guerre de libération, a précisé le premier ministre qui a fait état d'opérations d'enfouissement des réseaux électriques et le renouvellement des canalisations d'évacuation et d'assainissement». L'Agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture a également été sollicitée pour accompagner les services de la wilaya d'Alger dans tout ce qui a trait au respect des règles architecturales et des prescriptions des bureaux d'études et des maîtres d'œuvres, a poursuivi M. Ouyahia.

Actuellement, les mesures administratives nécessaires sont prises pour le lancement de trois opérations, à savoir le suivi et la réalisation des travaux de restauration du Palais des Beys et Palais du Dey et les études techniques relatives à 33 tranches programmées dans le cadre du plan d'intervention qui couvre plus de 200 propriétés à la Casbah».

MUSIQUE L'Arménie et l'Espagne animent la scène du 12^e FestivAlgérie



Le 12^e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie) s'est poursuivi jeudi soir à Alger, avec trois prestations de qualité, qui ont mis en valeur les patrimoines culturels de l'Algérie, l'Arménie et l'Espagne, devant un public relativement nombreux.

Durant trois heures de temps, la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a été animée, au 2^e soir du 12^e FestivAlgérie, par trois programmes judicieux, brillamment rendus par la chanteuse andalouse Manal Gherbi avec l'Arménienne Ana Arzumanyan, soutenues par Khalil Baba Ahmed et son ensemble, le «Trio Templier» d'Espagne et Hasna Hini et son orchestre. Les artistes à l'affiche ont proposé, une fusion palpitante des genres, algérien et arménien, suivie d'un brassage culturel franco-cubain qui a servi la tradition espagnole et un répertoire de chansons andalouses qui a mis en valeur le patrimoine culturel algérien.

«Mystique muse au fil du temps», une immersion au plus profond de soi pleine de créativité, conçue par le maestro Khalil Baba Ahmed, a réuni les voix cristallines de Manal Gherbi et Ana Arzumanyan, dans des partitions qui ont permis la rencontre entre le chant classique andalou, servi par les cadences du «Mouwachah» oriental, et les airs du terroir arménien. Soutenues par un orchestre-fusion, aux sonorités classiques et traditionnelles de 18 musiciens, les deux chanteuses, au charisme imposant, se sont succédées, sous le rythme des applaudissements, interprétant chacune, un bouquet de pièces renvoyant à ses origines culturelles, sur un fond musical qui a permis la transition. Quelques interventions en duo ont marqué la prestation des deux interprètes, à l'instar de la dernière pièce du programme où Khalil Baba Ahmed, accompagnant Ana Arzumanyan, est passé d'un air arménien écrit en 7/8 au berouali algérien aux mesures du 6/8, permettant ainsi à Manal Gherbi d'enchaîner son tour de chant. Représentant l'Espagne, le «Trio Templier», composé par la chanteuse française Alexandra Templier, le guitariste espagnol Sergio Matesanz, venus plusieurs fois en Algérie et la violoncelliste cubaine Cary Rosa Varona, a exécuté une dizaine de pièces dans le genre flamenco, enrichi par le chant de la Française, aux intonations qui tirent vers le classique universel et l'accompagnement de la Cubaine qui appelle la musique latino-américaine. Hasna Hini et son orchestre, très applaudie par l'assistance, est ensuite montée sur scène, soutenue par le regard bienveillant de son père Smail Hini au qanun, interprétant, avec une voix limpide et étouffée, «Nouba mezdj» dans le mode Rasd dil, déclinée à travers un répertoire de dix pièces dans de belles variations modales relatives (un mode appelant l'autre) rendues dans les déclinaisons rythmiques requises par la nouba. Parmi les pièces interprétées par la chanteuse au Oud (luth), «Nahwa ghoziel» (inqlab), «Rihou essaba» (m'seddar), «Chaâlet djimarek» (derdj), «Habbouka'lah aânni» (n'craf) et «Abchir bil hana» (khlass), au plaisir d'un public conquis qui a savouré tous les moments du récital dans l'allégresse et la volupté. Ouvert le 20 décembre, le 12^e FestivAlgérie, qui accueille 12 pays, dont le Maroc, le Pakistan et le Japon, se poursuit au même endroit et aux mêmes horaires, avec au programme de vendredi, trois prestations du Madagascar, d'Algérie et d'Egypte.

APS

TLEMCCEN

Ouverture de la 2^e édition de «Hadrat El Andalou»

La deuxième édition de la manifestation «Hadrat El Andalou» de Tlemcen a été ouverte, jeudi soir, au Palais de la culture Abdelkrim Dali par le secrétaire général de la wilaya en présence des autorités locales et un public nombreux, composé essentiellement, de familles. C'est à l'association «Nassim El Andalou» d'Oran qu'est revenu l'honneur d'ouvrir le bal de cette seconde édition qui a admirablement interprété un «H'ssine» (genre de chants andalous) à la grande joie de l'assistance toujours assoiffée de ce genre de manifestation. Dirigé d'une main de maître par Yahia El Ghoul, l'un des fondateurs de cette association, l'orchestre s'est illustré, une heure durant, par des morceaux de «Sanaa» et de poèmes du riche patrimoine andalous. Association culturelle et de musique traditionnelle algérienne du genre arabo-andalous de l'école de Tlemcen, Nassim El Andalou a été créée en 1968. Elle a, à son actif, plusieurs consécutions en Algérie et à l'étranger.

La seconde association à animer cette première soirée a été celle de Mustapha Belkhdouja d'Oran qui a agrémenté le public d'un «Ghrib», aux côtés d'autres morceaux de musique et d'interprétations de poèmes anciens. Créée le 18 décembre 1997, par des musiciens et spécialistes, cette asso-



ciation a représenté à maintes reprises la culture algérienne à l'étranger. Les deux chefs d'orchestre des associations qui ont ouvert le bal de cette seconde édition de «Hadrat El Andalou» ont été honorés, à cette occasion, par les autorités locales. Pas moins de dix-sept (17) associations culturelles prennent part, du 21 au 28 décembre, à cette manifestation organisée en hommage au défunt Cheikh Larbi Bensari, disparu voilà 53 années. Parmi ces associations, les 14 associations de musique andalouse de l'école de Tlemcen, dont celles de Sidi Bel Abbès, Oran, Blida, Constantine et de Paris, a indiqué Fouzi Benkalfate, président de l'association «Hadrat El Andalou», faisant savoir que le

programme prévoit la présentation de deux associations par soirée.

Il s'agit des associations Gharnata, Kortobia, Abhab Cheikh Larbi Bensari, la SLAM, Si Mohamed Bouali, Awtar Tilimsen et El Mouahidja de Nedroma, représentant la wilaya de Tlemcen, aux côtés d'El Andaloussia et Cheikh Redouane Bensari de Sidi Bel Abbès, El Adabiya de Blida, Maqam de Constantine et Les Airs Andalous de Paris. La wilaya d'Oran étant représentée par les associations Mustapha Belkhdouja, Nassim El Andalou et Ennahda, ajoute-t-on. La soirée de clôture sera marquée par une première dans l'histoire de l'École de musique andalouse de Tlemcen, a affirmé Fouzi Benkalfate, puisque les 14 associations culturelles de cette école formeront un groupe pour interpréter une «nouba». Deux conférences seront animées, à cette occasion, par le professeur Ghouti Bense-nouci de l'UABT sur la musique judéo-arabe et le professeur Rachida Kalfate Rostane sur ordre et désordre de la «nouba». Agréée, le 29 juin écoulé, l'association «Hadrat El Andalou» de l'École de Tlemcen, vise à travers ces rencontres, dont la première a été organisée, en décembre 2016, la réactivation du festival national de musique andalouse de Tlemcen, a-t-on tenu à préciser.

Programme de la soirée

TF1 19:55
Les douze coups de Noël
DIVERTISSEMENT



A quelques heures de Noël, l'animateur présente une émission spéciale placée sous le signe de la générosité. Lorie Pester, Josiane Balasko, Amir et Agustin Galiana jouent en duo avec quatre des plus grands maîtres de midi : Christian, fort de ses 193 participations, Timothée, Xavier et Romain. Tous permettent à plusieurs téléspectateurs et membres du public de se partager de nombreux cadeaux. Au cours de la soirée, les Kids United viennent chanter la magie de Noël tandis que les Minions feront une apparition, toujours avec l'humour si particulier qui les caractérise.

France 2 19:55
Prodiges
DIVERTISSEMENT 4 épisodes



La chanteuse Marianne James, maîtresse de cérémonie, accueille sur le plateau les 15 jeunes artistes sélectionnés pour cette nouvelle édition. Sous l'œil du jury composé de la soprano Elizabeth Vidal, du violoncelliste Gautier Capuçon et du danseur étoile Patrick Dupond, ils démontrent leurs talents sur le thème du 7e art. Ils sont accompagnés de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et du Palais d'Hiver-St Pétersbourg Ballet. Les trois meilleurs de chaque catégorie (chant, danse et instrument), qui gagneront leur place en finale, tenteront de succéder à Marin, le lauréat 2016.

France 3 19:55
Meurtres sur le lac Léman
Réalisateur : Jean-Marc Rudnicki
Avec : Corinne Touzet,



A trois jours du coup d'envoi du festival des Flottins, grande fête populaire de la ville d'Évian, un homme d'affaires suisse est retrouvé noyé sur les rives du lac Léman. Son corps a été lesté grâce à une sculpture de Flottins, qui symbolise un être fantastique et renvoie à une légende locale. Louis Jolly, le gendarme français en charge de l'enquête, se voit adjoindre une coéquipière : Sandrine Zermatten, policière suisse. Rapidement, une véritable course contre la montre s'engage entre le tueur et les enquêteurs, et Louis comprend que la présence de Sandrine à ses côtés ne relève pas uniquement du hasard...

CANAL+ 20:00
Rugby / Top 14
MULTIPLEX



Avant les fêtes de Noël, les trois dernières rencontres de la 13e journée du Top sont au programme ce soir. Mathieu Bastareaud et les Toulonnais reçoivent la lanterne rouge. Dans ce choc des extrêmes, les Vaincus ont l'occasion de faire un bond au classement en cas de victoire. Pendant ce temps, Morgan Parra et ses partenaires de Clermont, champions de France en titre, doivent négocier un déplacement piégeux sur la pelouse de Pau. Les Palois ont en effet besoin de points pour s'éloigner des places de barragistes. Enfin, le Stade Français va tenter de poursuivre sa remontée au classement sur le terrain de Castres.

6 21:00
Joyeuses fêtes avec Olaf
Réalisateur : Kevin Deters



Pour les fêtes de fin d'année, Anna et Elsa convient les habitants du royaume à de somptueuses festivités. Mais les deux sœurs n'avaient pas prévu que leurs invités quitteraient le château pour rejoindre leur famille. Anna et Elsa se désolent de n'avoir aucune tradition familiale. Du coup, le bonhomme de neige, Olaf, part à la recherche de la plus belle des coutumes de Noël. Il est accompagné du renne, Sven.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1752

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1	7	4	3					
2								1
	8		4					
8		1	6				4	
			2					
1		5	7				6	
	9			1				
3					5			4
7	6	1	8		5			

2	9	1	5		1	7	5	9	6
8						5			4
	6		7				6		5
1		3	7		2	6	4	2	7
			5					6	
4		8	2		5	4	1	3	9
	8			5			3		9
3						7			5
4	1	3	9			2	8	1	3



“Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes, avec le temps.”

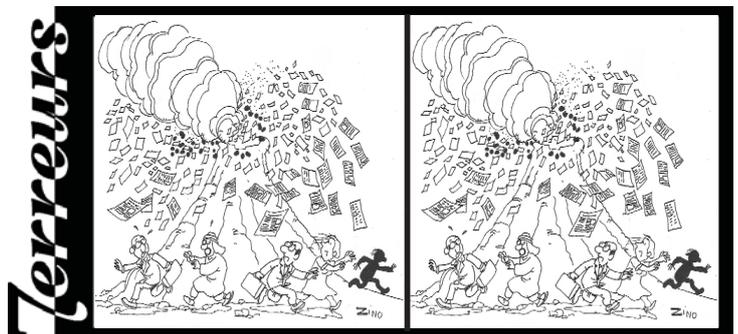
* Samuel Beckett

Mots croisés n°1752

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Verticalement :
1.Ch.- 1. de c. du Cher
2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
3.Qui tiennent de la bête - Américium
4.Indium - Fou
5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
7.Tour - Prénom féminin
8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
9.Atomes - Arme
10.Contrôleur
11. Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
12. Basques

Horizontalement :
1.Permis
2.Arbres des régions équatoriales - Conjonction
3. Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
8.Tourmentée par l'envie
9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
10.Conjonction - Baie - Fortifié
11. Éliminer - Préfixe
12. Gonflem ent d'un organe



Grille géante n°453

drogues dopantes intimidera	hâlera bien potelée	plus se- fait trop clarté du matin	réside chape- lets	faible extirpez	accompli mon temps	sourdes manquée
véhicule de bébé court- circuitier				début de révolte à poil	durillon dira toute la liste	
réunion de grains		un peu fou			prépo- sition Zeus la fit vache	
distend		écornées	obtenu	serein		
fruit tropical			tavernier	vient après		
moteur		mot pour familier, rame très rapide	dépôt de vapeur		attaque éclair cours au début	petites planches
devinette	comptai inséré				refuge	
expédiera			trauma- tisa style jamaïcain			
régiment d'antan		parvins à atteindre		canton de G.Tell		élargir
abon- dance	est solide pleurni- cher	niveau		ventilais	terme sur le court	
ajusta		oiseau de mer outil de sourcier		parties du nez	elle vous fait roi	
escro- quée				fortune	repaire	cham- pion choisi- rais
à moi			machins			groupes fana- tiques
de bon matin			enrou- lement		montrer sa joie tendre intérieur	
		stimulé	placé à l'étude		fief du skipper bel emplumé	roue de poulie
prendre la fuite	ressas- sai forme de ferrure	rhythme moderne			technique rare	
				unie	feuilleté	
repro- duira					émous- sas	

Solution

C'est arrivé un 23 décembre

Sudoku n°1752

3	4	6	9	1	8	7	6	2
1	9	2	6	7	6	4	8	3
6	7	8	2	4	3	9	5	1
7	3	6	4	2	1	8	9	5
5	8	4	3	9	6	2	1	7
2	1	9	8	5	7	6	3	4
9	6	7	1	3	4	5	2	8
8	5	1	7	6	2	3	4	9
4	2	3	5	8	9	1	7	6
			4	6	2	9	5	8
			7	1	3	4	2	6
			9	5	6	3	1	7
3	1	6	4	9	8	2	5	7
8	9	5	2	1	7	6	3	4
7	4	2	3	6	5	8	9	1
9	2	4	7	5	6	1	8	3
1	3	8	9	4	2	5	7	6
5	6	7	1	8	3	4	2	9
6	7	9	5	2	4	3	1	8
2	8	3	6	7	1	9	4	5
4	5	1	8	3	9	7	6	2

Mots Croisés n°1752

GUERRETPAIX
 REVEURSUN
 ALESSTABIES
 TENIRERES
 TEEDEAORAT
 EMMERDEMENTS
 PIESRUEAH
 ADNMONSTRES
 PITAEURNE
 IESOTCHSAIR
 ERESOTLIER
 RISERESISNA

Grille géante n°452

D	G	E	R	A	G	D						
V	O	L	O	N	T	I	E	R	S	R	A	I
R	E	G	A	R	D	E	S	A	I	N	S	
H	Y	S	O	P	E	L	A	I	S	S	E	
P	T	P	S	A	U	M	E	S	S	U		
T	H	E	M	E	P	E	A	G	E	S	A	
O	R	I	E	N	E	N	E	S				
B	R	A	S	O	E	S	T	R	E	P	I	
E	S	E	T	U	S	A	T	I	F			
A	S	P	I	R	E	R	A	S	O	I	N	
C	Y	A	N	O	S	E	C	O	R	S	E	
A	C	E	R	E	S	O	T	E	T	O		
H	U	E	R	A	I	T	L	I	E	R	A	
A	T	R	E	U	R	I	N	E	R	E	T	
S	L	A	V	E	E	T	A	M	E	R		
O	S	L	I	E	P	I	T	I	E	I		
A	R	E	S	M	A	G	E	S	O	C		
U	N	I	M	I	S	E	A	S	I	E		
G	A	N	S	E	S	A	L	E	E	S		

2010 : résolution n° 1962 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.
 2010 : résolution n° 1963 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme.
 2011 : résolution n° 2027 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Burundi.
 Célébrations :
 - Journée internationale de la solidarité humaine.
 - France : La Réunion : Abolition de l'esclavage « Fêt kaf », commémore le décret d'abolition pris par Sarda-Garriga en 1848.

CYCLISME/JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE:

26 coureurs en stage à Mascara



Vingt-six (26) coureurs dont six filles effectuent du 23 décembre au 6 janvier un stage de préparation au centre régional de formation en cyclisme de Mascara, en prévision des jeux Africains de la jeunesse (JAJ-2018) d'Alger, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Conduite par les entraîneurs nationaux, Nesrine Touabti Madani (filles) et Abdenour Bendib (garçons), la sélection algérienne entame ainsi le premier stage de préparation en vue des prochains Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018) d'Alger.

Liste des cyclistes convoqués:

Les filles: Wissam Bouzegzi, Lydia Kasmi, Yasmine Bouzenzen, Ikram Hafid, Loubna Zerifi et Nesrine Houili. Entraîneur: Nesrine Touabti Madani. Les garçons: Ayman Merdj, Aïssa Nadji Lebsir, Mohamed Amine N' Hari, Saber Belmokhtar, Abdeldjalil Djidjelli, Mohamed Cherif Nora, Seddik Bengani, Youcef Boukhari, Riyad Bouzira, Souhil Bekkouch, Lokmane Souamaa, Islam Bousafaf, Riyad Gouri, Ismail Benachour, Islam Benguerna, Fares Telailia, Yasser Aroum, Said Hariri, Yohan Hamroune, Abdelkrim Faci. Entraîneur: Abdenour Bendib.

BASKET/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS:

L'Algérien Harat dans l'équipe type du tournoi

Le joueur algérien du GS Pétroliers Mohamed Harat a été sélectionné dans l'équipe type de la Coupe d'Afrique des clubs champions remportée par la formation marocaine de l'AS Salé après sa victoire mercredi soir en finale face aux Tunisiens de l'ES Radès ville hôte du tournoi sur le score de 77 à 69.

Harat a terminé également meilleur marqueur du tournoi avec une moyenne de 24,8 points par match. Abdelhakim Zouita de l'AS Salé a été désigné meilleur joueur du tournoi (MVP) et figure logiquement dans le «5 majeur» de la compétition, avec son coéquipier Abderrahim Najah, Omar Abada (ES Radès), Evariste Shonganya (US Monastir) et le sociétaire du GS Pétroliers Mohamed Harat.

Le GSP, représentant algérien dans cette compétition continentale a terminé à la huitième place après sa défaite face à son homologue angolais Interclub (91-96), en match de classement disputé également mercredi à Radès (Tunisie).

Éliminés en quarts de finale par l'ES Radès (87-89), les Pétroliers ont reculé de deux rangs par rapport à la dernière édition disputée au Caire (2016) où ils avaient terminé à la 6e place.

Classement final du FIBA Africa Champions Cup 2017:

1. AS Salé (Maroc)
2. ES Radès (Tunisie)
3. US Monastir (Tunisie)
4. Sport Libolo e Benfica (Angola)
5. City Oilers (Ouganda)
6. Ferroviario da Beira (Mozambique)
7. Inter Club (Angola)
8. GS Pétroliers (Algérie)
9. Kano Pillars (Nigéria)
10. ASB Mazembe (RD Congo)
11. Gombe Bulls (Nigéria)
12. New Generation (RD Congo).

APS

HANDBALL :

El Hadi Ould Ali : «Nous n'admettrons aucune tentative de déstabilisation de la Fédération»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a exprimé son «rejet total» de toute tentative de déstabilisation de la Fédération algérienne de handball (FAHB) et de la sélection nationale à quelques jours du début du Championnat d'Afrique des nations de handball 2018 au Gabon (17-27 janvier), soulignant la nécessité de conjuguer les efforts, de faire preuve de sagesse et de soutenir la formation nationale.

«En tant que ministre de la Jeunesse et des Sports, j'affirme qu'il n'y aura pas de retrait de confiance au président de la Fédération de handball et nous rejetons toute tentative de déstabilisation de l'instance fédérale et de la sélection nationale à quelque jours du début du Championnat d'Afrique des nations de handball 2018. Ceci est inadmissible et nous le rejetons catégoriquement. Il faut faire preuve de sagesse et recourir au dialogue en cas de différends entre certaines parties», a déclaré le ministre, dans une déclaration à l'APS, en marge de sa visite aux cadets de l'entraîneur, Sofiane Hlouani, pendant leur séance d'entraînement à la salle omnisports relevant de la Protection civile de Dar El Beida (Alger). Dans le même contexte, le ministre a indiqué

que «le président de la Fédération est présent parmi nous et il supervise les préparatifs de l'équipe nationale. J'appelle tous les membres du bureau fédéral à coopérer et à conjuguer les efforts en vue d'assurer la stabilité au sein de la Fédération et d'encourager les membres de l'équipe lors du rendez-vous africain au Gabon, et de ce fait, nous n'avons pas le droit à l'erreur».

Le ministre a indiqué que le ministère tend à assurer tous les moyens aux coéquipiers de Messaoud Berkous pour honorer l'emblème national, promettant à ces derniers de «leur accorder des primes en cas de résultats positifs et de qualification au mondial». Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de Handball (FAHB), Habib Labane, a déclaré

à l'APS que l'assemblée générale de la fédération est seule habilitée à lui retirer la confiance en tant que président de cette instance, pointant du doigt les deux membres du bureau fédéral lesquels, selon lui, tentent de déstabiliser la fédération.

Il a ajouté les noms des deux membres en question seront révélés lors de la prochaine réunion du bureau fédéral. «Le temps choisi par certains membres du Bureau exécutif de la fédération pour créer cette polémique, témoigne de leur intention de perturber et déstabiliser l'équipe nationale avant le début de la coupe d'Afrique des nations, et on se demande quel en est l'objectif», a ajouté le président de la FAHB.

Neuf membres du Bureau exécutif de la FAHB avaient



adressé un courrier au premier responsable de la fédération, dans lequel ils ont dénoncé de «graves dérives» relatives à la gestion de l'instance fédérale. «Mis à part une réunion de prise de contact et de répartition des postes de manières informelle, aucun procès-verbal de délibération n'a été dressé et signé par les membres (...) aucune session statutaire n'a été convoquée», lit-on dans la lettre adressée à Habib Labane. Les membres contestataires ont soulevé l'«absentéisme» fréquent du président de la FAHB, tout en regrettant ses décisions prises d'une manière unilatérale.

Habib Labane avait été élu président de la FAHB le 1er avril dernier en remplacement de Saïd Bouamra qui a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat olympique.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BOXE (SENIORS) DE BOUSAËDA: Participation de 29 ligues de wilaya

Au total 29 ligues de wilaya prennent part au Championnat national de boxe (seniors) qui a débuté dimanche à la salle omnisports de Boussaâda (M'sila), a-t-on appris jeudi du président de la Fédération algérienne de la discipline (FAB), Abdeslam Draâ. Ce championnat national de boxe enregistre également la participation des équipes de la protection civile et de l'équipe nationale militaire en plus de trois pugilistes émigrés, ce qui constitue «une première dans l'histoire de la boxe nationale», a précisé la même source ajoutant que cette compétition devrait permettre de sélectionner les meilleurs éléments en équipe nationale en prévision des prochains jeux

méditerranéens prévu cet été à Tarragone (Espagne). D'après les boxeurs interrogés les deux premières journées de compétition se déroulent dans de «parfaites conditions» et ont drainé un public nombreux, ce qui démontre, selon eux, la passion des habitants de Boussaâda pour ce sport où excellents de nombreux athlètes de la wilaya de M'sila et notamment dans les communes de Hammam El Dalaâ et Ben Serour.

Les cadres de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de M'sila ont de leur côté estimé que l'organisation du championnat national de boxe vise à promouvoir le noble art et à encourager sa pratique auprès des jeunes de la wilaya.



CHAMPIONNAT ARABE DE BADMINTON : L'Algérie avec 12 athlètes à Tunis

La sélection algérienne de badminton, composée de 12 athlètes, prendra part à la 6e édition du Championnat arabe de la discipline, prévue du 23 au 27 décembre à Tunis, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FABA).

La sélection nationale, qui a rallié la capitale tunisienne jeudi, regroupe 6 badistes seniors (3 dames et 3 messieurs) et 6 autres de moins de 17 ans (U17), sous la houlette des entraîneurs Fateh Bettahar et l'Espagnol Antonio Molina Ortega, précise l'instance fédérale. Contacté par l'APS, le président de la FABA, Messaoud Zoubiri, a indiqué que l'objectif sera de revenir au pays avec «au moins trois médailles d'or», vu «la forme affichée par ses éléments ces derniers temps et les résultats obtenus lors des différents tournois». En prévision de ce rendez-vous arabe, qui verra la participation aussi du pays organisateur, du Maroc, de la Libye, de l'Égypte, du Soudan, du Bahreïn, de l'Arabie Saoudite et de la Jordanie, les badistes algériens étaient en stage au Centre de regroupement et de préparation des jeunes talents de Souidania (Alger).

VOLLEY-BALL/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES)

Victoire du GSP devant le Sporting d'Égypte (3-0)

Les volleyeuses algériennes du GS Pétroliers ont décroché une deuxième victoire au Championnat arabe des clubs féminin, en s'imposant devant leurs homologues égyptiennes du Sporting Club sur le score de 3 sets à 0, en match comptant pour la 4e journée de compétition disputé jeudi au Caire. Les sets du match ont été comme suit : 25-22, 27-25, 25-14. C'est la deuxième victoire du GS Pétroliers

dans la compétition après celle obtenue devant le Chabab 20 Presse du Soudan (3-0), contre une défaite face aux Tunisiennes du CS Sfax (2-3). Les Pétrolières joueront leur dernier match face au club organisateur, Al-Ahly du Caire, vendredi. Cette compétition se déroule sous forme de mini-championnat avec la participation de cinq clubs. Celui qui décrochera la première place sera sacré champion arabe.

NATATION / LAUSANNE «SWIM CUP» :

Sahnoune termine à la 3e place du 100m nage libre

L'Algérien Oussama Sahnoune a pris la troisième place de la finale du 100m nage libre de la «Swim Cup» de Lausanne, disputée mercredi dans la ville suisse. Le sociétaire du Cercle des nageurs de Marseille (France) a réalisé un chrono de 47,34, derrière le Japonais Katsumi Nakamura qui a battu le record du meeting avec un temps de 47,00 et l'Allemand Pieter Timmers (47,28). Jeudi, le nageur algérien sera engagé dans la finale B du 50m nage libre, prévue à partir de 20h00. Sahnoune avait réalisé lors des Championnats de France en petit bassin, disputés durant ce mois de décembre, les minima A de qualification aux prochains Championnats du monde en Chine, sur 50 et 100m nage libre.



CLASSEMENT FIFA : L'Algérie boucle 2017 à la 58^e place

La sélection algérienne de football a terminé l'année 2017 au 58^e rang mondial, dans un classement dominé toujours par l'Allemagne, suivie du Brésil et du Portugal.



Selon le ranking du mois de décembre, publié jeudi par la Fédération internationale de football (Fifa), les Verts, sans avoir joué, ont gagné 6 places par rapport à novembre dernier.

Ils réintègrent le Top 10 africain à la 10^e position, derrière le Sénégal (23^e), la Tunisie (27^e), l'Egypte (31^e), la RD Congo (39^e, -3), le Maroc (40^e), le Burkina Faso (44^e), le Cameroun (45^e), le

du faible nombre de matchs internationaux disputés depuis la dernière édition.

L'Argentine se maintient au 4^e rang, devant la Belgique et l'Espagne.

Ghana (50^e, +1) et le Nigeria (51^e, -1).

La Gambie, prochain adversaire des hommes de Rabah Madjer au mois de septembre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019, occupe la 164^e position (-1).

Le classement Fifa a très peu évolué en raison

L'Italie, qui ne s'est pas qualifiée pour le Mondial 2018 en Russie, pointe au 14^e rang.

Les Pays-Bas et les Etats-Unis, qui seront aussi absents de la Coupe du monde, occupent respectivement les 20^e et 24^e places.

L'hôte de la prochaine Coupe du monde ne figure lui qu'au 64^e rang.

Classement Fifa au 21 décembre 2017:

1. Allemagne
2. Brésil
3. Portugal
4. Argentine
5. Belgique
6. Espagne
7. Pologne
8. Suisse
9. France
10. Chili
- ...
58. Algérie ...

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : 2017, une année à mettre vite aux oubliettes

L'année 2017 s'est avérée un véritable fiasco pour la sélection nationale de football, marquée principalement par son impuissance à se qualifier à la Coupe du monde 2018 prévue en Russie (14 juin-15 juillet) et l'élection de Kheireddine Zetchi à la tête de la Fédération algérienne (FAF) en remplacement de Mohamed Raouraoua.

Trois ans après avoir vibré aux rythmes de la samba brésilienne au Mondial-2014, avec à la clé une place historique de huitième-de-finaliste, l'équipe nationale est retombée dans ses travers, échouant à se qualifier pour le prochain rendez-vous planétaire.

Retour sur un échec annoncé. Pour plusieurs, le scénario de la grande désillusion était programmé dans une EN qui a connu quatre sélectionneurs depuis le début de la campagne qualificative en octobre 2016.

Il y avait eu d'abord le technicien serbe Milovan Rajevac, resté l'espace d'une seule rencontre face au Cameroun (1-1) avant d'être poussé vers la porte de sortie par les joueurs pour céder sa place à Georges Leekens.

Le Belge a entamé ses fonctions avec une défaite en déplacement face au Nigeria (3-1).

Un revers qui a sonné le glas d'une équipe ne pouvant plus tenir le rythme imposé par les "Super Eagles", auteurs de six points au terme des deux premières journées.

Quelques mois plus tard, toujours sous la conduite de Leekens, les Verts se sont fait éliminer, sans gloire, dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon avec un triste bilan d'une défaite et deux matchs nuls.

La déception fut grande pour les amoureux du "Club Algérie", surtout que les Verts abordaient le tournoi dans la peau d'un favori.

Cette élimination a précipité le limogeage de Leekens qui allait être remplacé par l'Espagnol Lucas Alcaraz.

Zetchi arrive et se trompe sur le choix d'Alcaraz

L'année 2017 n'a pas été sans conséquences aussi pour la FAF, qui a vu l'élection de Kheireddine Zetchi à sa

tête le 20 mars en remplacement de Mohamed Raouraoua, parti au bout de deux mandats de rang.

La première mission de Zetchi était de trouver un nouveau sélectionneur pour les Verts. Un mois après son élection, l'ancien président de Paradou engage l'Espagnol Lucas Alcaraz, qui venait d'être débarqué de Grenade (Liga).

Inconnu au bataillon, Alcaraz s'est avéré quelques mois plus tard un mauvais casting de Zetchi, la sélection ayant touché le fond en se faisant éliminer de la course au Mondial russe après une double défaite en l'espace de trois jours face à la Zambie (3-1, 1-0) en septembre dernier.

Sous pression, le patron de la FAF n'avait pas d'autres alternatives que de sacrifier le technicien andalou à l'issue de la défaite essuyée à Yaoundé face au Cameroun (2-0) au mois d'octobre.

L'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, a également déçu ses fans en se faisant sortir, sous la houlette d'Alcaraz, des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018, dont la phase finale aura lieu au Maroc.

Formée pourtant des meilleurs joueurs de la Ligue 1, l'équipe A' n'a pas pesé lourd en août dernier face à une Libye déstabilisée par la situation sécuritaire précaire prévalant dans le pays et un championnat perturbé.

Les Verts se sont ainsi inclinés au match aller à Constantine (2-1) avant

d'aller faire match nul (1-1) face aux Libyens à Sfax (Tunisie) au retour.

Appelé à restructurer la sélection, Zetchi décida de rompre avec l'entraîneur étranger en engageant les services de l'ancien international Rabah Madjer, assisté de Meziane Ighil et Djamel Menad.

Le trio entame son aventure avec les Verts par un match nul à Constantine face au Nigeria 1-1 en clôture des qualifications de la Coupe du monde 2018 (l'Algérie a finalement gagné sur tapis vert 3-0 cette rencontre puisque le Nigeria a utilisé un joueur suspendu), avant de permettre à l'équipe nationale de renouer avec la victoire, en amical face à la Centrafrique (3-0).

Madjer, Ballon d'Or africain 1987, est appelé à faire mieux que ses prédécesseurs pour permettre aux Verts notamment de retrouver des couleurs sur le plan continental où ils ne font plus peur, eux qui ont bouclé l'année 2017 au 58^e rang mondial et réintégré en extremis le Top 10 africain, à la 10^e position, selon le classement FIFA du mois de décembre publié jeudi.

Pour 2018, tous les acteurs du football national sont appelés à se remettre en question pour sortir de cette "crise multidimensionnelle" comme qualifié par le Directeur technique national de la FAF, Rabah Saâdane, et entrevoir l'avenir en prenant les bonnes décisions pour éviter de revivre d'autres déceptions, à une année et demie de la CAN-2019 au Cameroun.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (U-20) AMICAL : Deux tests face à la Tunisie les 27 et 30 décembre à Tunis (FAF)

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) disputera deux matchs amicaux face à son homologue tunisienne les 27 et 30 décembre au stade olympique El-Manzeh à Tunis (14h30), a annoncé jeudi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Avant le départ pour Tunis prévu le 25 décembre, les joueurs de l'entraîneur Salim Seba entament vendredi un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), précise la même source.

Ces deux matchs entrent dans le cadre du cycle de préparation de cette sélection, sous la supervision du coordinateur de l'équipe, Boualem Charef.

LIGUE 1 - JS SAOURA : Le staff technique va mettre à l'essai des joueurs étrangers

Le staff technique de la JS Saoura va mettre à l'essai des joueurs étrangers pour un éventuel recrutement lors de l'actuel mercato hivernal, a-t-on appris jeudi de la direction de ce club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football.

La cellule de recrutement du club avec le staff technique, à sa tête l'entraîneur Fouad Bouali, verront prochainement à l'oeuvre de nouveaux joueurs, essentiellement issus du continent africain, a-t-on indiqué de même source, sans plus de précisions.

La direction vise ainsi à renforcer les différents compartiments de l'équipe qui s'est classée à la 2^e position à l'issue de la phase aller du championnat et qui compte jouer les premiers rôles pour décrocher une place qualificative à une compétition internationale.

La JSS, en stage à Oran depuis mercredi, a déjà entamé le programme de ce regroupement au stade Ahmed-Zabana, en vue des prochaines joutes du championnat et de la coupe d'Algérie, et ce avec la participation de l'ensemble des joueurs, excepté l'absence justifiée de trois d'entre eux, a-t-on signalé.

LIGUE 1 DE FOOTBALL / CS CONSTANTINE : L'entraîneur Amrani s'attend à une phase retour "difficile"

Abdelkader Amrani, entraîneur du CS Constantine, sacré champion d'automne de la Ligue 1 Mobilis de football, s'attend à une seconde partie de saison "difficile" avec le retour éventuel des grosses cylindrées, estimant que son équipe sera le club "à battre".

"La phase retour sera difficile pour tout le monde, ce que soit pour ceux qui jouent le haut du tableau, ou bien ceux qui luttent pour le maintien. Le CSC a réalisé une excellente phase aller qui lui a valu le titre honorifique de champion d'automne.

Désormais, nous devons maintenir cette dynamique si nous voulons remporter le titre en fin de saison. Je pense que des clubs comme l'ES Sétif et l'USM Alger vont tenter de nous rejoindre en tête.

Le titre va se jouer jusqu'à la dernière minute", a affirmé à l'APS le coach du CSC.

Le club constantinois a dominé la première manche de la compétition en décrochant 31 points avec un bilan de 9 victoires, 4 nuls et 2 défaites, devant la JS Saoura (27 points) et l'USM Alger (26 points).

"Avant le début de la saison, personne n'a parié cher sur le parcours réalisé jusque-là par le CSC, le mérite revient aux joueurs mais aussi à la direction qui n'a pas lésiné sur les moyens.

Contrairement au précédent exercice, nous travaillons dans une bonne ambiance, ce qui a permis à l'équipe de se libérer sur le terrain et décrocher ces bons résultats", a-t-il ajouté.

S'agissant du mercato hivernal, ouvert samedi dernier, Amrani a relevé la nécessité de renforcer les trois compartiments "pour un meilleur équilibre en vue de la phase retour" "Nous allons renforcer la défense, le milieu de terrain et l'attaque.

En revanche, nous allons libérer les joueurs qui n'ont pas donné satisfaction, je cite le défenseur Hamid Bahri et l'attaquant Youcef Zerguine.

La liste reste ouverte", a-t-il souligné. En attendant la reprise du championnat fixée au week-end du 5 et 6 janvier prochain, le CSC sera au rendez-vous la semaine prochaine avec les 32^es de finale de la Coupe d'Algérie en accueillant le NA Hussein-Dey dans son antre de Chahid-Hamlaoui.

FOOTBALL/LIGUE 2 MOBILIS : Belloumi : Le GC Mascara à l'heure des regrets

Le manager général du GC Mascara, Lakhdar Belloumi, a estimé que son équipe aurait pu aspirer à mieux à l'issue de la phase aller de la Ligue 2 de football, si elle n'avait pas été minée par les problèmes en début de saison.

"A voir les points perdus bêtement, à domicile notamment, on ne peut que se mordre les doigts, car on avait la possibilité de terminer la première partie de la saison sur le podium", a déclaré Belloumi à l'APS.

Ayant accédé la saison passée au deuxième palier après plusieurs années passées dans les divisions inférieures, le GCM a connu une situation chaotique pendant les premières journées de cet exercice.

L'équipe était confrontée à des problèmes énormes ayant obligé l'entraîneur Majdi Kourdi à jeter l'éponge après seulement quatre matchs.

Il aura alors fallu l'intervention des autorités locales qui ont désigné un directeur pour remettre de l'ordre dans la maison.

"Tout le monde est au courant des problèmes vécus par le club en début de saison, à cause notamment de dirigeants incompetents.

Heureusement que le wali est intervenu au bon moment pour redresser la situation", s'est réjoui l'ancienne star du football national, qui a accepté de revenir au sein du club de ses premiers amours en occupant le poste de manager général, alors que la barre technique a été confiée à un autre ancien joueur du Ghali, en l'occurrence Mohamed Kadaoui.

Le GCM, éliminé de la coupe d'Algérie dès le dernier tour régional, ne désespère par de réaliser une "remontada" au cours de la deuxième tranche du championnat.

"Nos joueurs ont retrouvé confiance et sont en train de gagner avec l'art et la manière. C'est de bon augure pour la suite du championnat, car je reste persuadé que rien n'est encore joué dans la course à l'accession, même si nous accusons un retard relativement important par rapport au troisième au classement", a encore dit Belloumi. Les Mascaraïens ont terminé la phase aller à la 9e place avec 18 points, soit un retard de 8 longueurs sur le troisième, la JSM Skikda, sachant que les trois premiers accéderont en Ligue 1 en fin de saison. Les protégés de Kadaoui ne comptent pas baisser les bras, assure encore Belloumi, qui s'attend à ce que la victoire ramenée du terrain du leader, l'AS Ain M'lila, lors de la 15e et dernière journée de la phase aller, métamorphose davantage les joueurs en vue du retour.

LIGUE 2 /RC RELIZANE : Le président menace de démissionner, le club de nouveau plongé dans la crise

Le président du RC Relizane, Mohamed Hamri, a de nouveau menacé de jeter l'éponge plongeant son club dans la crise au moment où tout le monde s'est remis à rêver d'accession en Ligue 1 de football.

A l'origine de cette énième montée au créneau du premier responsable du "Rapid", une situation financière qui va en se dégradant, a-t-on appris jeudi de l'entourage du boss relizanaï.

Mohamed Hamri, qui avait déjà démissionné au milieu de

la phase aller pour les mêmes raisons avant de revenir à de meilleurs sentiments, se plaint du fait qu'il se retrouve seul à faire face à la crise financière aigüe qui secoue le club depuis le début de cet exercice.

D'ailleurs, à cause de cette crise que les joueurs du RCR avaient boudé l'entraînement en début du championnat de Ligue 2 pendant dix jours.

Depuis, et malgré le retour au-devant de la scène des coéquipiers de l'attaquant Mohamed

Derrag, leur situation financière n'a pas changé d'un iota, précise-t-on de même source.

À l'issue de la phase aller, clôturée vendredi dernier, la direction du RCR doit à ses joueurs plusieurs salaires et primes de matchs.

Un état de fait ayant poussé certains éléments, à l'image de l'attaquant Oussama Tebbi et du défenseur Ishak Guebli, à saisir la chambre de résolution des litiges (CRL) de la FAF pour être rétablis dans leurs droits et aussi

bénéficier de leurs lettres de libération. Cette action pourrait en appeler à d'autres au sein de l'effectif relizanaï, à telle enseigne qu'une véritable saignée se profile à l'horizon. Si cela venait de se produire, les calculs du nouvel entraîneur, Lakhdar Adjal, qui mise carrément sur l'accession seront complètement faussés. Ce serait tout simplement le retour à la case départ, alors que l'équipe a terminé à la troisième position à l'issue de la première manche du championnat.

COUPE D'ALLEMAGNE DE FOOTBALL : Belfodil buteur face Fribourg, Brême valide son billet pour les quarts de finale

L'attaquant international algérien du Werder Brême Ishak Belfodil a contribué à la qualification de son équipe pour les quarts de finale de la Coupe d'Allemagne de football, en s'imposant mercredi soir face à Fribourg (3-2). Le joueur algérien a ouvert le score dès la 3e minute de jeu.

Il s'agit du deuxième but de Belfodil dans cette épreuve, après un premier inscrit en octobre dernier lors de la victoire face à Hoffenheim (1-0) en 16es de finale.

Belfodil (25 ans) a inscrit samedi dernier son premier but en championnat, lors du match nul concédé à domicile face à Mayence (2-2), dans le cadre de la 17e journée de Bundesliga.

L'attaquant algérien a été prêté l'été dernier à Brême par le Standard de Liège (Belgique) avec option d'achat.

Sous les couleurs du club belge, il avait inscrit 14 buts et délivré six passes décisives.

Il n'avait pas été retenu pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon ni pour les deux derniers matchs face au Nigeria, remporté sur tapis verts (3-0) en clôture des



qualifications du Mondial 2018 et en amical face à la Centrafrique (3-0), disputés en novembre dernier.

TRANSFERT : Hameur Bouazza s'engage pour deux ans avec Fleury (France)

L'ancien international algérien Hameur Bouazza, s'est engagé pour deux ans avec Fleury, actuel leader de son groupe en National 2 (4e division française de football), a annoncé jeudi le club compte sur Twitter.

Bouazza (32 ans) avait débuté la saison

avec Tours FC, pensionnaire de la Ligue 2 française, avant de résilier son contrat à l'amiable.

Il avait porté la saison dernière les couleurs de l'ES Sahel (Tunisie). Le joueur algérien a connu jusqu'ici pas moins de 14 clubs dans sa carrière pro-

fessionnelle en championnats de France, d'Angleterre, de Turquie, d'Espagne, d'Algérie et de Tunisie.

Le natif d'Evry (France) n'a plus été appelé en équipe nationale depuis 2013, alors qu'il compte 22 sélections pour 3 buts marqués.

LIGUE 1 DE FOOTBALL / USM EL-HARRACH : Bensemra démissionne, un directoire installé

Le Conseil d'administration de l'USM El-Harrach (Ligue 1 algérienne de football), réuni jeudi en session extraordinaire, a validé la démission du président Fayçal Bensemra, a-t-on appris auprès du club algérois.

Bensemra a présenté sa démission qui a été validée par le Conseil d'administration. Un directoire a été installé jusqu'à la tenue d'élections d'ici deux à trois mois.

Notre objectif est de sortir le club de la crise qu'il traverse depuis le début de la saison", a indiqué à l'APS Nacereddine Baghdadi, actionnaire au sein de la Société sportive par actions (SSPA).

Le directoire est composé de Mohamed Laïb, Nacereddine Baghdadi et Djaffar Bouslimani.

Le Conseil d'administration a également procédé à l'installation d'une commission de surveillance.

Baghdadi a regretté le climat tendu dans lequel s'est déroulée cette assemblée générale extraordinaire, appelant

"tous les amoureux du club à s'unir autour du club et à laisser leurs différends de côté dans l'intérêt de l'équipe".

"Nous allons tenir une réunion vendredi avec l'ancien bureau dirigeant pour la passation de consignes et faire un état des lieux", a-t-il enchaîné.

S'agissant de l'encadrement technique, Baghdadi a renouvelé sa confiance à l'entraîneur tunisien Hamadi Edou qui a du "caractère" et est "capable de mener l'équipe à de meilleurs résultats".

L'USMH est confrontée depuis le début de la saison à une crise interne qui s'est répercutée négativement sur les résultats de l'équipe, laquelle a bouclé la phase aller du championnat en position de reléguable (15e, 12 points).

Une situation qui a poussé à plusieurs reprises les supporters du club à organiser des sit-in devant le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Harrach pour demander le départ des dirigeants, notamment Bensemra.

Souibaah (MC Oran) première recrue hivernale du MC Alger

L'attaquant du MC Oran Mohamed Amine Souibaah s'est engagé jeudi soir pour un contrat de 18 mois avec le MC Alger, devenant la pre-

mière recrue hivernale du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS vendredi auprès du club de la capitale.

Souibaah (26 ans) a résilié son contrat qui le liait avec le MCO, préférant rejoindre le "Doyen" alors qu'il était également convoité par le voisin

de l'USM Alger. L'ancien joueur du Paradou AC avait rejoint le club oranais la saison dernière où il avait inscrit 8 buts en 36 apparitions.

Le MCA compte engager deux autres joueurs, notamment au niveau du secteur offensif, une manière de renforcer ce compartiment qui n'a pas trop brillé lors de la phase aller de la compétition avec un bilan de 14 buts inscrits en 15 matchs, soit une moyenne de 0,93/match.

Côtés départs, le MCA devrait se passer de plusieurs joueurs à l'image de l'attaquant Mohamed Seguer et des deux milieux offensifs Sid Ahmed Aouadj et Zakaria Mansouri, rarement utilisés par l'entraîneur Bernard Casoni lors de la première partie de la saison.

Martin a annoncé les priorités de janvier

Les Girondins de Bordeaux veulent recruter "deux joueurs" à l'occasion du mercato hivernal de janvier, selon le président Stéphane Martin. Dans les colonnes de L'Equipe, le dirigeant aquitain précise la volonté de faire venir "un défenseur central et un joueur offensif au sens large, pour faire face à la blessure jusqu'à la fin de saison d'Alexandre Mendy." Avant de poursuivre : "Ensuite, tout dépendra s'il y a des sorties ou non. On a déjà un effectif conséquent et l'on veut faire du qualitatif, pas du quantitatif."



AUBAMEYANG SE CONFIE À NOUVEAU SUR SON AVENIR

En marge de l'inauguration d'un gymnase à son nom, à Laval, Pierre-Emerick Aubameyang a accepté de faire le point sur sa situation avec le Borussia Dortmund. L'attaquant gabonais quittera-t-il le club de la Ruhr dès le mois de janvier ? "Plein de choses peuvent se passer dans le cadre d'un mercato, même s'il y a plus de rumeurs que de choses réelles." Mesuré quant à un transfert au Real Madrid - "Je n'ai plus tellement cette envie. Je n'y pense plus trop, je ne me prends pas la tête. Après, si j'atteins cet objectif, j'en serai très heureux. Mais ce n'est pas une fixette" - l'ancien Stéphanois a aussi parlé de l'Atlético Madrid. "On sait très bien qu'ils vont rechercher du monde. Enfin je pense, puisqu'Antoine Griezmann va peut-être partir. Il peut se passer énormément de choses."

Terry : "Henry était terrifiant"

John Terry a reconnu que Thierry Henry l'avait marqué lors des affrontements entre Chelsea et Arsenal en Premier League

John Terry est revenu sur son histoire en Premier League lors de l'émission Monday Night Football. Le légendaire capitaine de Chelsea, désormais à Aston Villa, a été notamment sondé sur l'attaquant qui l'a le plus

marqué dans sa carrière.

Et Terry a eu des mots très forts à l'égard de Thierry Henry, très performant face au Blues sous le maillot d'Arsenal. "Henry était mon attaquant le plus redouté contre lequel j'ai joué. Il était terrifiant, il était de loin le meilleur. Il avait tout, le mouvement. Il était incroyable", a confié Terry.

Reste désormais à connaître l'avis de Thierry Henry au sujet du défenseur le plus délicat à affronter.

Ronaldo de retour à l'entraînement à la veille du clasico

L'attaquant portugais Cristiano Ronaldo, victime d'un coup à un mollet le week-end dernier, a repris vendredi l'entraînement collectif du Real Madrid, qui devrait ainsi récupérer son meilleur atout offensif samedi lors du clasico contre Barcelone en Championnat d'Espagne. Le quintuple Ballon d'Or a effectué son retour avec ses partenaires vendredi matin sur la pelouse du centre d'entraînement du Real, dans la banlieue est de Madrid, et il a pris part à l'échauffement sans gêne apparente, a constaté l'AFP. Ronaldo, unique buteur de la finale du Mondial des clubs remportée samedi dernier contre Gremio (1-0), avait été victime d'une semelle au niveau d'un mollet lors de ce match remporté à Abou Dhabi. De retour en Espagne, Ronaldo était resté en salle mardi et mercredi avant de s'entraîner à part jeudi. Le Real Madrid de Zinedine Zidane, actuel 4e de Liga (31 pts, un match de moins), doit à tout prix l'emporter samedi face au leader Barcelone (1er, 42 pts) pour éviter d'être irrémédiablement distancé dans la course au titre.



SIMEONE : "GRIEZMANN EST TRÈS INVESTI"

L'entraîneur de l'Atlético Madrid a loué l'attitude d'Antoine Griezmann, malgré toutes les rumeurs dont le Français fait l'objet.

Antoine Griezmann va-t-il terminer la saison à l'Atlético Madrid ? Depuis quelques semaines, l'hypothèse d'un transfert au FC Barcelone dès cet hiver a pris de l'épaisseur dans la presse espagnole. Mais malgré ces rumeurs, l'attaquant garde un comportement exemplaire. Interrogé en conférence de presse, Diego Simeone a affiché toute sa sérénité quant à la situation. "Je suis très content de lui", a-t-il affirmé. "Je le trouve investi, bien intégré, très à l'aise avec ses coéquipiers. L'autre jour, alors qu'il avait des douleurs (à une cuisse), il a hâté sa récupération pour pouvoir jouer contre Alavés (1-0) sans être forcément à 100%. C'est un joueur fondamental pour nous et je ne vois que du positif dans son apport vis-à-vis du club. Mais je ne peux parler que de ce que je vois, de ce qui est à ma portée".



ALGÉRIE - TUNISIE

M. Ouyahia reçoit le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a reçu jeudi à Alger le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Slim Khabous, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. M. Khabous est en visite de travail en Algérie dans le cadre de la réunion de la commission mixte algéro-tunisienne de l'Enseignement supérieur, prévue ce jeudi au siège du ministère à Ben Aknoun.

ALGÉRIE-TUNISIE:

Signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

L'Algérie et la Tunisie ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum de coopération visant à consolider le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le mémorandum de coopération a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar et son homologue tunisien, Slim Khabous lors de la réunion de la commission mixte algéro-tunisienne de l'enseignement supérieur.

Ce mémorandum vise à consolider la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en passant à "une nouvelle étape" à travers "une véritable stratégie pour la prise en charge optimale des préoccupations soulevées, plus particulièrement dans le domaine de la recherche scientifique, et l'élaboration de programmes communs de recherche encadrés de manière bilatérale", a indiqué M. Hadjar à l'issue de cette signature. Pour sa part, M. Khabous a mis en avant la nécessité de "renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la hisser à un niveau stratégique et institutionnel en termes d'échange d'étudiants et d'enseignants et d'expériences de manière générale, notamment dans le domaine du soutien et du financement des programmes communs de recherche scientifique".

Les travaux de la réunion de la commission mixte algéro-tunisienne de l'enseignement supérieur se déroulent en ateliers portant sur les domaines de la formation, de la recherche scientifique, de la gouvernance et de la vie universitaire ainsi que sur l'évaluation des activités programmées lors des précédentes rencontres.

APS

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Le président du Conseil saoudien de la Choura achève sa visite en Algérie

Le président du Conseil saoudien de la Choura, Abdallah Ben Mohammad Ben Ibrahim Al-Cheikh, a achevé jeudi sa visite de quatre (04) jours en Algérie, à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

Le président du Conseil saoudien de la Choura a été salué à son départ à l'aéroport international Houari Boumediene par M. Abdelkader Bensalah.

Abdallah Ben Mohammad Ben Ibrahim Al-Cheikh a été reçu mercredi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Lors de son séjour, le responsable saoudien a eu des entretiens avec de hauts responsables de l'Etat, dont le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et le président du Conseil consti-

tutionnel, Mourad Medelci. Les entretiens ont porté sur voies et moyens de renforcer les relations bilatérales dans les différents domaines et sur les questions d'intérêt commun, notamment les crises dans les pays arabes comme la Syrie, le Yémen et la Libye.



Réunion de la Commission mixte algéro-saoudienne durant le 1^{er} trimestre de l'année 2018 à Ryadh

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a annoncé, jeudi à Alger, la tenue de la Commission mixte algéro-saoudienne durant le 1^{er} trimestre de l'année 2018 à Ryadh, mettant l'accent sur la volonté des deux pays de renforcer les relations bilatérales dans divers domaines.

"L'année prochaine connaîtra d'importants rendez-vous à même de renforcer davantage les relations bilatérales dont la tenue de la Commission mixte algéro-saoudienne à Ryadh durant le 1^{er} trimestre 2018", a déclaré M. Messahel à la presse à l'issue de son entretien avec le président du Conseil saoudien de la Choura, Abdallah Ben Mohammad Ben Ibrahim Al-Cheikh. Il a indiqué, à ce propos, que "les rela-

tions entre les deux pays sont privilégiées dans divers domaines et nous sommes appelés, sur instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et le serviteur des Lieux saints, le Roi Salmane à œuvrer ensemble à leur renforcement". M. Messahel a salué, dans ce sens, "le rôle de la diplomatie parlementaire" dans le rapprochement entre les deux pays, et qui sera concrétisée dans le cadre de la commission d'amitié parlementaire Algérie-Arabie Saoudite. L'entretien a été également une occasion pour aborder les facilités d'investissement et les mesures prises par l'Algérie en la matière, a-t-il ajouté, soulignant que l'Arabie Saoudite avait exprimé ces derniers mois "un intérêt à

l'investissement en Algérie".

Il a été question, en outre, de la situation dans la région arabe, notamment dans les pays confrontés à de conflits et de la réaffirmation de la politique de l'Algérie fondée sur la non ingérence dans les affaires internes des pays, le bon voisinage et l'encouragement du règlement politique, a encore indiqué M. Messahel.

Concernant la situation en Syrie, au Yémen et en Libye, le chef de la diplomatie algérienne a insisté sur "l'importance de favoriser la solution politique" des crises prévalant dans ces pays pour assurer à leurs peuples stabilité et développement. Cette rencontre, qui a permis un échange des vues et des expériences sur les phénomènes du terrorisme et

de l'extrémisme violent, a été l'occasion pour M. Messahel d'exposer à son hôte l'expérience algérienne en la matière. Pour sa part, le président du conseil saoudien de la Choura a réaffirmé la volonté des deux pays de promouvoir les relations bilatérales, thème de son entretien avec M. Messahel qui a donné un aperçu sur le développement et la croissance en Algérie. Il a souligné, en outre, le rôle que peuvent jouer le parlement algérien et le conseil saoudien de la Choura dans le renforcement des relations bilatérales. Le responsable saoudien a évoqué aussi les situations que connaît la Nation arabo-musulmane qui aurait dû être, a-t-il dit, "un modèle aux autres Etats".

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN

M. Aïssa met en exergue à Bakou l'expérience réussie de l'Algérie dans son passage du terrorisme à la paix

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a mis en exergue, jeudi à Bakou (Azerbaïdjan), l'expérience réussie de l'Algérie dans son passage de la période du terrorisme et de l'extrémisme à l'état de paix et de stabilité", a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Lors de la conférence internationale sur "le rôle de la solidarité

islamique dans le développement des civilisations et des religions" à laquelle il a pris part, M. Aïssa a précisé que cette transition a été rendue possible grâce à "la charte pour la paix et la réconciliation nationale" et au retour des Algériens à la modération dans la pratique de leur religion et aux principes ancestraux de dialogue et de cohabitation".

En marge de cette conférence qui s'inscrit dans le cadre de la proclamation de l'année 2017 "année de la solidarité islamique", le ministre a tenu des rencontres avec ses homologues de différents pays arabes et musulmans.

M. Aïssa a animé également des débats sur la culture de la tolérance et la modération, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - INDONÉSIE

Accord de coopération entre Sonatrach et l'indonésien Pertamina

Le groupe Sonatrach et la société pétrolière indonésienne Pertamina ont signé, jeudi à Alger, un accord de coopération pour renforcer leur coopération dans le domaine des hydrocarbures. Paraphé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et celui de Pertamina, Manik Massa, ce document intervient après la signature du mémorandum d'entente et de coopération entre ces deux sociétés en septembre 2016. Ce nouvel accord définit les axes de coopération arrêtés conjointement par les deux compagnies et précise les mécanismes de leur mise en œuvre en Algérie et en Indonésie ainsi que dans d'autres pays. Il inclut également l'échange d'informations et de savoir-faire dans les segments de la chaîne

des hydrocarbures, notamment dans le domaine de la recherche, du développement et de la transformation des hydrocarbures. Cet accord confirme la volonté de Sonatrach et de Pertamina "de renforcer le partenariat existant à travers l'identification de nouveaux axes de coopération et d'asseoir un cadre favorable pour la concrétisation des opportunités identifiées, notamment dans l'amont pétrolier", a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature. Dans ce sens, le P-dg de la compagnie pétrolière indonésienne s'est félicité de la conclusion de cet accord qui reflète, a-t-il affirmé, "l'excellence des relations avec Sonatrach et qui seront renforcées davantage dans le futur". La société Pertamina est déjà présente en

Algérie en partenariat avec Sonatrach et a participé à plusieurs opérations pétrolières depuis 2014, notamment sur les gisements de Menzel Ledjmet Nord (MNL) et El Merk (Illizi) et Ourhoud (Ouargla). Pour sa part, M. Ould Kaddour a souligné que la signature de ce document intervient dans le prolongement des discussions initiées par Sonatrach avec l'ensemble de ses partenaires pour le développement de la coopération et du partenariat. Dans ce sens, il a fait savoir que son groupe devrait conclure à la mi-janvier 2018 deux contrats avec la société Pertamina. L'un de ces deux futurs contrats concernera l'extension de l'usine de MNL lui permettant de disposer d'un troisième train de production qui s'ajoutera aux deux actuel-

lement opérationnels. Quant au second contrat, il portera sur l'exploration pour élargir le champ des puits de MNL qui renferme "d'importantes réserves", a expliqué M. Ould Kaddour.

Selon les chiffres avancés par le directeur de la division association de Sonatrach, M. Farid Djettou, la production actuelle du champ MNL est de 18.000 barils/jour, celle de Ourhoud est de 100.000 barils/j et celle d'El Merk est de 110.000 barils/j. Le champ d'Ourhoud a atteint en novembre dernier, depuis sa mise en exploitation en 2002, une production cumulée d'un (1) milliard de barils en quinze années. Selon lui, les futurs contrats avec Pertamina devraient augmenter la capacité de production du champ MNL.